

Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel

Deuxième partie : Enseignements tirés de la
collecte et de l'analyse des données sur l'aide
produites par les autorités nationales.

Recherche de l'origine des différences et analyse des
difficultés à déboursier l'aide projet

Ce document a été principalement rédigé par Delphine Barret à partir des rapports des responsables
des pays sahéliens en charge de la collecte des données nationales et avec la contribution de Matthieu
Boussichas et Sylviane Guillaumont Jeanneney (Ferdì).

Décembre 2019

ANALYSE DE L'AIDE ACCORDÉE AUX PAYS DU SAHEL

Deuxième partie : Enseignements tirés de la collecte et de l'analyse des données sur l'aide produites par les autorités nationales

*Recherche de l'origine des différences et analyse des difficultés à déboursier l'aide projet**

*Ce document a été principalement rédigé par Delphine Barret à partir des rapports des responsables des pays sahéliens en charge de la collecte des données nationales et avec la contribution de Matthieu Boussichas et Sylviane Guillaumont Jeanneney (FerDi).

Décembre 2019

Ce travail a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence Nationale de la Recherche au titre du programme « Investissements d'avenir » portant la référence « ANR-10-LABX-14-01 ».



Une publication de la Chaire Sahel

La Chaire Sahel

La Chaire Sahel de la Ferdi a pour objectif d'éclairer les décisions des acteurs publics et privés dans leur action pour la sortie de crise et pour le développement durable de la région Sahel. Ses travaux examinent la mise en œuvre des différents plans et politiques et leurs effets, avec pour objectif d'en renforcer l'impact sur les populations et dans les secteurs d'activité ciblés (éducation, développement rural, santé, gouvernance/ institutions).

La Chaire Sahel travaille en étroite relation avec les administrations africaines et les partenaires de leur développement. Elle s'appuie sur la recherche internationale ainsi que sur les capacités sahéniennes d'analyse des politiques tout en visant à les renforcer. Elle conduit ses travaux dans un cadre régional. Elle cherche à adapter les méthodes d'analyse au contexte de fragilité de la zone.

Les travaux de la Chaire Sahel bénéficient du soutien du Gouvernement princier de Monaco, du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français, de l'Agence française de développement, de la Banque africaine de développement, du Fonds Esplorado, ainsi que du programme "Investissement d'Avenir" (référence ANR-10-LABX-14-01).

Chaire Sahel

01 BP 3798

Ouagadougou 01

Burkina Faso

tél. : +226 54 75 44 88

mail : chaire-sahel@ferdi.fr

SOMMAIRE

INTRODUCTION	8
CHAPITRE 1- Méthodologie	9
1- Concept d'aide transférable.....	9
2- Zone et période de l'étude.....	9
3- Acteurs de la collecte	9
4- Objet de la collecte.....	10
Analyse au niveau macro	10
Analyse au niveau micro	10
CHAPITRE 2- Comparaison des données sur l'aide produites localement avec les données du CAD,	12
Recherche de l'origine des différences	12
1- Analyse comparative des flux globaux d'aide sur la période 2012-2016	12
2- Principaux donateurs des pays du Sahel sur la période 2012-2016	14
Principaux donateurs au Sahel selon le classement du CAD	14
Principaux autres donateurs au Sahel	16
3- Comparaison des flux selon l'instrument financier sur la période 2012-2016.....	18
Aide par instruments financiers pour chaque pays du G5 Sahel et la Côte d'Ivoire.....	18
Instruments financiers utilisés par les six principaux donateurs d'après le CAD.....	20
Instruments financiers utilisés par les principaux autres donateurs des pays du Sahel .	21
4- Comparaison des flux selon le type d'aide sur la période 2012-2016	22
Types d'aide pour chaque pays sahélien et la Côte d'Ivoire.....	22
Types d'aide utilisés par les principaux donateurs d'après le classement du CAD.....	23
Types d'aide utilisés par les autres donateurs	25
5- Comparaison des flux d'aide selon les secteurs sur la période 2012-2016	26
Aide par secteurs pour chaque pays du G5 et la Côte d'Ivoire.....	26
Secteurs ciblés par les principaux donateurs.	27
Secteurs ciblés par les autres donateurs, d'après les données nationales.	31

CHAPITRE 3- Analyse des déboursements de l'aide projet	32
1- Présentation des échantillons	32
Coût moyen des projets selon la zone géographique	33
Part moyenne de la contrepartie de l'État dans le coût global du projet.....	34
2- Des projets parfois longs à démarrer	35
3- Des projets dont la durée augmente lorsqu'ils sont cofinancés avec l'État	35
4- Des projets dont le niveau de décaissement est relativement faible.....	36
Selon l'instrument financier	37

ANNEXES

Tableau 1 : Répartition par secteurs et sous-secteurs des versements des principaux donneurs traditionnels sur la période 2012-2016 selon les données nationales et les données du CAD	44
Tableau 2 : Répartition sectorielle des versements des principaux autres donneurs selon les données produites localement sur la période 2012-2016	49

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AB : Aide budgétaire

ABG : Aide budgétaire globale

ABS : Aide budgétaire sectorielle

APD : Aide publique au développement

BAD : Banque africaine de développement

BDEAC : Banque de développement des États d'Afrique centrale

BIsD : Banque islamique de développement

BM : Groupe Banque mondiale

BOAD : Banque ouest-africaine de développement

CAD : Comité d'aide au développement

CRS : Credit Report System

FADES : Fonds arabe pour le développement économique et social

FERDI : Fondation pour les études et recherches sur le développement international

FKDEA : Fonds koweïtien pour le développement économique arabe

FMI : Fonds monétaire international

FSD : Fonds saoudien de développement

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

ONG : Organisation non gouvernementale

UE : Union européenne

INTRODUCTION

La Chaire Sahel de la FERDI a publié en décembre 2018 la première partie de l'analyse de l'aide accordée aux pays du G5 Sahel, élargie à la Côte d'Ivoire et au Sénégal (Barret et al., 2018). Réalisée à partir des données publiées par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE, cette étude a permis d'analyser l'évolution des flux d'aide vers les pays du Sahel, la part relative des dons et des prêts, le poids des différents types d'aide ainsi que les secteurs de destination de l'aide. Un accent particulier a été mis sur les aides budgétaires qui sont deux fois plus importantes au Sahel que dans le groupe de référence (Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud). Enfin, une comparaison des versements et des engagements a mis en exergue des difficultés à déboursier l'aide.

Parallèlement, la Chaire Sahel a lancé en septembre 2018 lors d'un atelier à Ouagadougou un exercice de collecte et d'analyse des données sur l'aide produites par les services nationaux chargés du suivi de l'aide. Les points focaux de la Chaire et les représentants d'État ont alors convenu d'une méthodologie commune pour la collecte des données sur l'aide, méthodologie comparable à celle utilisée avec les données du CAD. Six mois plus tard, en mars 2019, les premiers résultats des travaux ont été présentés lors d'un atelier de haut niveau à Ouagadougou (Chaire Sahel, 2019). Compte tenu des échanges lors de cet atelier et d'un travail par petits groupes, les auteurs des rapports nationaux ont désiré les compléter. Le présent document repose sur ces nouveaux rapports.

Cette seconde partie de l'étude répond à deux objectifs. Après un bref rappel méthodologique (Chapitre 1), elle vise dans un premier temps à analyser l'ensemble des données sur l'aide produites localement au regard des données officielles publiées par le CAD en vue de mieux comprendre l'origine des différences (Chapitre 2). Cette comparaison a pour objectif de répondre aux questions suivantes :

- 1° Est-ce que les flux d'aide sont bien suivis localement ?
- 2° D'où proviennent les écarts entre les données nationales et les données du CAD ?
- 3° Quelles sont les limites des données du CAD ?
- 4° Où se trouvent les défaillances des systèmes nationaux en charge du suivi de l'aide ?

Dans un second temps (Chapitre 3), les données récoltées au niveau d'un échantillon de projets mis en œuvre dans les pays du Sahel permettront d'illustrer les difficultés de déboursement de l'aide projet et de comprendre ce qui réduit son efficacité. À cette fin, il s'agira notamment d'évaluer :

- 1° Le délai moyen de démarrage des projets
- 2° La part des projets qui sont prolongés
- 3° Le taux d'exécution financière des projets

CHAPITRE 1- MÉTHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous présentons la méthodologie utilisée par les représentants d'État pour collecter les données sur l'aide dans leurs pays respectifs. Celle-ci est comparable à celle utilisée lors de la première partie de cette étude (Barret et al., 2018) avec les données du CAD afin de pouvoir comparer les données selon les sources de données.

1- Concept d'aide transférable

À l'instar de la première partie de cette étude, les données collectées localement correspondent au concept « d'aide transférable »¹, c'est-à-dire aux apports financiers ou en nature qui sont susceptibles d'être versés dans les pays receveurs. Ainsi, l'aide transférable couvre les aides budgétaires, les contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés, les interventions de type projet, et les experts et autres formes d'assistance technique.

Par définition, le concept d'aide transférable recouvre non seulement l'aide au développement au sens strict mais également l'aide humanitaire et l'aide alimentaire.

2- Zone et période de l'étude

L'analyse des données sur l'aide produites localement porte sur les cinq pays du G5 Sahel que sont le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger et le Tchad. Compte tenu de sa proximité géographique, la Côte d'Ivoire a également participé à l'exercice dans un objectif de comparaison.

En vue de comparer les données produites localement avec celles du CAD, une même période d'analyse a été retenue (2012-2016).

3- Acteurs de la collecte

Dans chacun des six pays, un représentant a été désigné par le ministre en charge de la collecte et du suivi de l'aide. Selon les pays, il s'agit du ministère de l'économie, des finances ou de la planification du développement. Tous les représentants d'État ont été réunis à Ouagadougou en septembre 2018 afin d'adopter un chronogramme et une méthodologie commune.

Pour les appuyer techniquement et veiller à l'harmonisation et à la qualité des données, la Chaire Sahel a mis en place un système de communication et d'assistance technique.

Ainsi, chacun des six pays a produit un rapport national sur l'aide sur la période 2012-2016.

¹ L'aide transférable exclut de fait les types d'aide ne faisant pas l'objet d'un transfert vers les pays receveurs, soient : (i) Bourses et autres frais d'étude dans le pays donneur ; (ii) Allègements de dette ; (iii) Frais administratifs non inclus ailleurs ; (iv) Sensibilisation au développement ; (v) Aide aux réfugiés dans le pays donneur ; (vi) Autres dépenses non transférées (Rubrique « non applicable »). Pour plus de détails, se référer au chapitre 1 de Barret et al. (2018).

4- Objet de la collecte

La collecte des données sur l'aide par les représentants d'État a porté d'une part sur l'ensemble des données disponibles (analyse au niveau macro) et d'autre part sur un échantillon de projets (analyse au niveau micro).

Analyse au niveau macro

À l'instar de la première partie de cette étude (Barret et al., 2018), les rapports nationaux ont été structurés en quatre sections afin de répondre aux quatre questions suivantes :

- Quel est le volume global de l'aide vers les pays du Sahel et quels sont leurs principaux partenaires ?
- Quels sont les instruments financiers de l'aide au Sahel ? Notamment quelle est la part respective des dons et des prêts ?
- Quel type d'aide les donateurs privilégient-ils ? Notamment quelle est l'importance relative de l'aide budgétaire, de l'aide projet et de l'assistance technique ?
- Vers quels principaux secteurs cette aide est-elle affectée ?

Même si les chiffres couvrent l'ensemble des donateurs bilatéraux et multilatéraux, un focus a été fait sur les dix principaux du classement réalisé dans chacun des pays du Sahel. Au Tchad, ils ont versé 94% de l'aide reçue par le pays, 83% au Niger, 76% au Burkina Faso, 75% au Mali et 61% en Mauritanie.

Analyse au niveau micro

Afin de mieux apprécier les délais de déboursement de l'aide, il a été convenu d'effectuer une analyse micro du cycle de vie des projets. Cette analyse ne pouvant se faire à partir des données du CAD, seuls les représentants d'État ont pu l'effectuer.

Dans chacun des six pays, la collecte de données désagrégées au niveau des projets a été réalisée sur un éventail de projets sélectionnés selon des critères prédéfinis :

Au moins quatre projets réalisés dans chacun des cinq secteurs prioritaires suivant : Santé, Éducation, Eau et assainissement, Agriculture et Élevage, Infrastructures de transport et d'énergie soit au total vingt projets minimum par pays.

Pour chaque secteur retenu, ont été choisis au moins deux projets ayant été clôturés au cours de l'année 2016 et deux projets en exécution avec une durée de vie d'au moins trois ans.

Le portefeuille d'au moins vingt projets par pays comprend des projets financés par des bailleurs multilatéraux et bilatéraux (membres du CAD et non membres du CAD).

L'échantillon comporte des projets :

- Spécifiquement destinés aux femmes et aux jeunes ;
- Intégrant des volets de protection de l'environnement ;

- Ayant une couverture régionale (multi-pays) ;
- Réalisés en raison de la vulnérabilité des zones d'intervention.

À partir de cet échantillon, ont été calculés des indicateurs sur le cycle de vie des projets tels que le coût moyen des projets et la part moyenne de la contrepartie de l'État en fonction de leur zone géographique, la durée moyenne de démarrage des projets en fonction de l'instrument financier, la durée moyenne des projets cofinancés ou non par l'État, le pourcentage de projets prolongés et enfin les taux de décaissement moyens au terme de la durée prévue puis effective du projet selon l'instrument financier, le secteur et le coût du projet.

Le choix des projets sur la base de ces critères n'est donc pas aléatoire mais il permet néanmoins d'illustrer le problème crucial des délais de déboursement et de présenter une première analyse de leurs causes. En effet, l'objectif ici est d'initier dans les pays du Sahel une réflexion sur les difficultés à mettre en œuvre l'aide projet, pourtant principal type d'aide au Sahel.

CHAPITRE 2- COMPARAISON DES DONNEES SUR L'AIDE PRODUITES LOCALEMENT AVEC LES DONNEES DU CAD, RECHERCHE DE L'ORIGINE DES DIFFERENCES

La plupart des donateurs bilatéraux et multilatéraux dits « traditionnels »² transmettent annuellement leurs données d'aide au CAD. À cet effet, ils renseignent un tableau Excel appelé « *Credit Report System* » (CRS) qui recense les engagements et versements d'aide vers chacun des pays en développement dans lequel ils interviennent, selon notamment l'instrument financier, le secteur et le type d'aide.

Ces données publiques sont considérées comme étant les données officielles sur l'aide publique au développement. Elles permettent de suivre l'évolution des flux d'aide par donateurs et par pays receveurs. C'est à partir de ces données que sont mesurés les efforts des donateurs en fonction de leur niveau de richesse (dès 1970, les pays membres de l'OCDE se sont engagés à verser 0,7% de leur produit national brut en aide publique au développement).

Comme souligné dans la première partie de cette étude, ces flux d'APD ne correspondent pas toujours à un transfert financier ou en nature vers le pays receveur. Or, les dépenses dans le pays donneur telles que les frais d'accueil des réfugiés, de sensibilisation au développement ou encore les bourses – qui sont incluses dans l'APD – sont des flux qui n'apparaissent pas ou qu'en partie dans les systèmes nationaux de suivi de l'aide.

Mais les écarts entre les données produites localement et les données du CAD ont également d'autres explications et révèlent parfois certaines défaillances, en termes de capacités à suivre l'aide et de transparence.

La compréhension de ces écarts, jamais vraiment analysés jusque-là, quoique bien connus des différents acteurs sur le terrain, s'avère indispensable. Ils traduisent l'absence d'une vision globale de l'aide tant des pays receveurs que des donateurs et une perception différente de son rôle. Comment rechercher une efficacité de l'aide sans en avoir une mesure juste et consensuelle ?

Le présent chapitre vise à évaluer les écarts entre les données ainsi obtenues localement avec les données officielles du CAD et à apporter des éléments de compréhension de l'origine de ces différences.

1- Analyse comparative des flux globaux d'aide sur la période 2012-2016

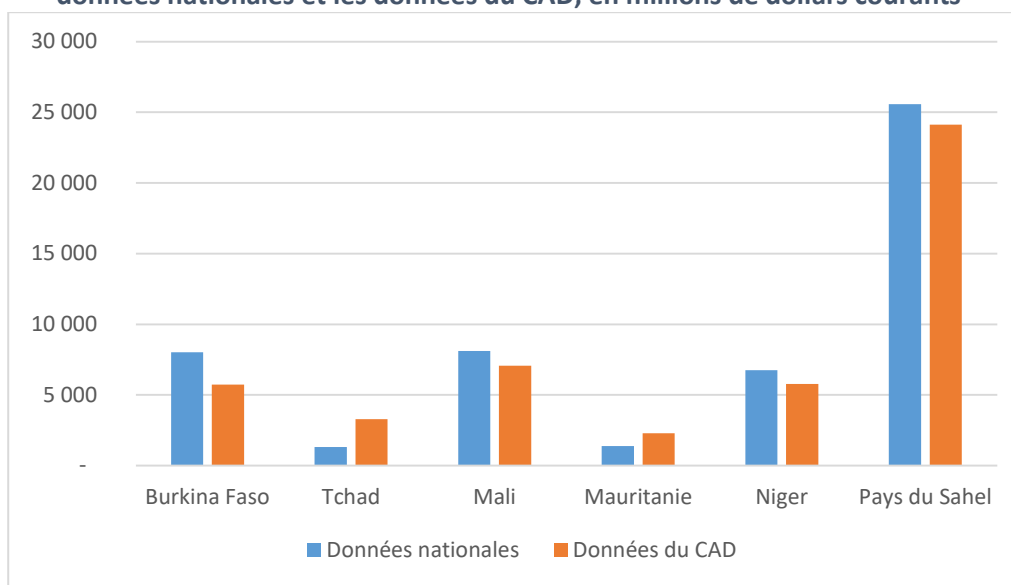
Les graphiques 1 et 2 ci-dessous présentent les engagements et les versements d'aide transférable sur la période 2012-2016 en comparant les données du CAD avec celles collectées localement.

Étant donné que le CAD ne recense pas les données de tous les bailleurs, nous pourrions nous attendre à ce que les systèmes nationaux de suivi de l'aide recensent des engagements

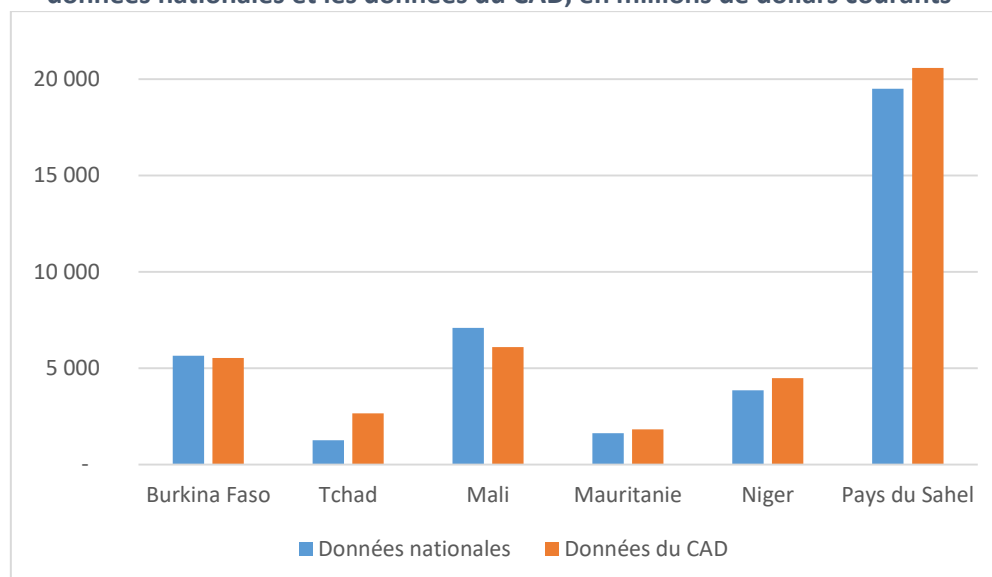
² L'expression « bailleur traditionnel » renvoie ici aux pays du CAD et aux institutions déclarant au CAD dont au moins un membre du CAD fait partie. Par symétrie, les bailleurs « non traditionnels » sont entendus ici comme des pays non membres du CAD ou des institutions dont aucun membre n'est membre du CAD.

et des versements plus élevés que le CAD. Ceci est vrai pour les engagements et les versements du Burkina Faso et du Mali, et plus encore ceux de la Côte d'Ivoire, ainsi que pour les engagements du Niger. Cependant, les montants d'aide recensés par le CAD sont plus élevés que ceux collectés localement pour les engagements et les versements du Tchad et de la Mauritanie, et pour les versements du Niger. Si l'on fait l'hypothèse que les données du CAD sont fiables, il apparaît que les systèmes de suivi du Tchad, de Mauritanie et du Niger sont de qualité discutable³.

Graphique 1 : Engagements d'aide transférable sur la période 2012-2016 selon les données nationales et les données du CAD, en millions de dollars courants



Graphique 2 : Versements d'aide transférable sur la période 2012-2016 selon les données nationales et les données du CAD, en millions de dollars courants



³ Notons que tous les pays receivers n'ont pas forcément utilisé les taux de conversion du CAD pour exprimer leurs données locales en dollars américains mais l'impact des taux est jugé faible et ne peut expliquer à lui seul les écarts constatés.

Le tableau 1 ci-dessous précise l'importance de ces écarts à partir du ratio des flux d'aide recensés localement rapportés aux données d'aide transférable du CAD. Un ratio supérieur à 100 tend à indiquer que des flux non enregistrés par le CAD sont comptabilisés localement : le Burkina Faso recense par exemple localement des engagements 40% plus élevés que les données fournies par le CAD, ce qui laisse penser que les bailleurs ne déclarant pas au CAD représentent au moins 40% des engagements du CAD (sous l'hypothèse forte que les données du CAD sont parfaitement suivies dans ce pays). De même, un ratio inférieur à 100 témoigne qu'une partie seulement des flux recensés par le CAD est suivie localement. Par exemple, il apparaît que les engagements recensés localement en Mauritanie ne représentent que 61% de ce que le CAD déclare. Si l'on considère que des engagements de bailleurs ne déclarant pas au CAD (comme la Chine) sont inclus dans les données recensées localement par la Mauritanie, on peut en déduire que la qualité du suivi de l'aide des membres du CAD en Mauritanie est faible et inférieure à 61% des flux que le CAD déclare.

Tableau 1 : Ratio des flux d'aide recensés localement rapportés aux données d'aide transférable du CAD sur 2012-2016

En pourcentages	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire
Engagements	140	40	115	61	117	106	215
Versements bruts	102	48	116	90	86	95	130

Approfondir cette analyse implique d'examiner les données d'aide de chaque bailleur et de comparer, lorsque cela est possible, l'aide que chacun déclare au CAD pour chaque pays receveur avec celle enregistrée localement pour chacun de ces bailleurs.

2- Principaux donateurs des pays du Sahel sur la période 2012-2016

Dans cette section, nous allons dans un premier temps comparer les données locales et les données nationales pour les six principaux donateurs au Sahel selon les données du CAD⁴. Il s'agit en ordre décroissant des Institutions de l'Union européenne, du groupe Banque mondiale, des États-Unis, de la France, de l'Allemagne et du groupe de la Banque africaine de développement (BAD).

Dans un second temps, nous analyserons d'autres donateurs importants selon les données nationales. Il s'agit soit de donateurs ne déclarant pas leur aide au CAD (telles que la Chine, la BDEAC ou la BOAD) soit de donateurs pour lesquels les données nationales recensent des flux importants sans qu'ils n'apparaissent dans le classement des principaux donateurs selon le CAD (la Banque islamique de développement notamment).

Principaux donateurs au Sahel selon le classement du CAD

Le tableau 2 ci-dessous présente la part des versements des principaux donateurs selon le CAD, comptabilisée localement. La plupart figurent dans la liste des dix principaux donateurs établie à partir des données nationales.

⁴ Pour plus de détail, Cf. Chapitre 2 - Section 2 de la première partie de l'Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel (Barret et al., 2018)

Plusieurs ratios sont inférieurs à 100% ce qui signifie qu'une partie seulement des versements enregistrés par le CAD est suivie localement. Cependant, à plusieurs reprises, on voit des nombres supérieurs à 100 ce qui signifie qu'un pays receveur recense plus d'aide sur une période déterminée et pour un donneur en particulier que ce que ce même donneur déclare officiellement au CAD. Une explication pourrait être une erreur au niveau local dans la classification par types d'aide des versements (ex : des versements sous forme de bourses considérés comme de l'aide projet alors que les bourses ne sont pas incluses dans les données du CAD recensées ici puisque seule l'aide transférable est prise en compte)⁵.

Lorsque le donneur ne fait pas partie des dix principaux bailleurs à partir des données nationales, la mention « nd » est inscrite mais elle ne signifie pas que le donneur n'intervient pas dans le pays. C'est le cas notamment pour la Mauritanie dont la liste des dix principaux donateurs diffère significativement de celle des autres pays du Sahel puisqu'elle comporte de nombreux donateurs qui ne transmettent pas ou qu'en partie leurs données au CAD tels que la Chine ou les financements arabes en provenance des pays du Golfe (ces donateurs sont souvent appelés « non traditionnels »).

Tableau 2 : Ratio des versements des principaux donateurs (classification du CAD) recensés localement rapportés aux données du CAD sur la période 2012-2016.

En pourcentages	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Côte d'Ivoire
Institutions de l'UE	86	37	85	3	99	107
Groupe Banque Mondiale	87	18	111	85	76	299
États-Unis	85	27	131	nd	4	125
France	104	60	89	19	63	86
Allemagne	nd	nd	71	nd	29	nd
Banque africaine de développement	103	117	nd	nd	nd	nd

D'après le tableau 2, on note qu'au Burkina Faso et au Mali, une part élevée des flux comptabilisés par le CAD est recensée localement pour les principaux donateurs. Ce score élevé souligne la relative efficacité de leur système national de suivi de l'aide.

En revanche au Tchad, on note qu'une très faible partie des versements selon le CAD est comptabilisée localement, et ce pour tous les donateurs à l'exception de la Banque africaine de développement (117%). En effet, seuls 18% des versements de la Banque mondiale apparaissent dans la base de données nationales, 27% pour l'aide américaine, 37% pour l'Union européenne et 60% pour la France. Ce pays a donc une vision très partielle de l'appui de ces principaux donateurs ce qui reflète de faibles capacités nationales à suivre les flux d'aide en dépit de la mise en place d'une plateforme de gestion de l'aide.

En Mauritanie, alors que 85% de l'aide versée par le groupe Banque mondiale est suivie localement, seulement 19% des versements de la France et 3% de l'Union européenne sont répertoriés par le système national de suivi de l'aide.

⁵ Une autre explication pourrait être que la classification d'un flux en « aide au développement » ne répond pas aux mêmes critères pour le CAD et localement, en particulier pour la comptabilisation des prêts, mais cette hypothèse n'est pas la plus probable car il avait été demandé aux autorités locales de fournir des informations cohérentes avec les règles du CAD.

Au Niger, l'aide européenne est, par contre, très bien suivie localement, contrairement à l'aide des États-Unis puisque seulement 4% des versements américains recensés par le CAD apparaissent dans le système national de suivi de l'aide.

On constate ainsi des problèmes significatifs de suivi au Tchad et au Niger pour l'aide américaine, en Mauritanie et au Tchad pour l'aide européenne, en Mauritanie pour l'aide française, et au Tchad pour la Banque mondiale.

Ces chiffres confirment le sentiment exprimé plus haut sur les difficultés du Tchad, de la Mauritanie et du Niger à correctement suivre les flux d'aide.

Principaux autres donateurs au Sahel

Compte tenu de leur présence importante dans le classement national des donateurs, une analyse des versements d'aide transférable des principaux autres donateurs, la plupart « non traditionnels », s'avère nécessaire. En effet, même si le CAD vise à être le plus exhaustif possible en termes de couverture des donateurs, les données sont, pour certains d'entre eux, soit inexistantes soit très partielles alors même qu'ils sont des acteurs majeurs de l'aide au développement au Sahel. Pour être comptabilisée en aide transférable, l'aide apportée par ces donateurs doit respecter les conditions relatives à la concessionnalité des prêts.

Ainsi, le tableau 3 ci-dessous présente les versements de ces autres donateurs. Il précise également leurs rangs dans le classement national ainsi que les versements recensés par le CAD pour la BIsD, le FADES et le Koweït (FKDEA)⁶.

L'absence de données nationales pour ces autres donateurs, notamment pour le Burkina Faso et le Mali, ne signifie pas qu'ils n'interviennent pas dans ces pays. Cela signifie seulement que, d'après leurs données, ils ne font pas partie de leurs dix principaux bailleurs. Ainsi, soit ces bailleurs sont effectivement marginaux par rapport aux donateurs traditionnels, soit ils ne sont pas bien suivis localement. Une explication peut être que les donateurs traditionnels communiquent généralement leurs données sur l'aide aux services nationaux en charge du suivi des financements extérieurs, alors que les donateurs non traditionnels sont souvent moins transparents ou collaborent avec d'autres services de l'État sans communication avec les services de suivi.

⁶ Bien que déclarant des données sur son activité d'aide au CAD, le Koweït est un bailleur bilatéral non membre du CAD : le Koweït est donc considéré comme un bailleur « non traditionnel ».

Tableau 3 : Versements d'aide transférable des autres donateurs sur la période 2012-2016

En millions de dollars courants		Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Côte d'Ivoire
FADES	Versements données nationales (DN) Rang du donneur selon les DN Versements données CAD	-	-	-	505 1er 374	-	
CHINE	Versements données nationales Rang du donneur selon les DN Versements données CAD	-	-	-	129 2ème -	272 5ème -	1036 1er
BOAD	Versements données nationales Rang du donneur selon les DN Versements données CAD	-	-	-	-	303 4ème -	292 7ème
BIsD	Versements données nationales Rang du donneur selon les DN Versements données CAD	57	110 5ème 47	59	50 6ème 50	63 8ème 45	359 6ème 39
BDEAC	Versements données nationales Rang du donneur selon les DN Versements données CAD	-	69 7ème -	-	-	-	
FSD	Versements données nationales Rang du donneur selon les DN Versements données CAD	4	-	-	68 4ème 3	-	
FKDEA	Versements données nationales Rang du donneur selon les DN Versements données CAD	20	4	37	60 5ème 61	5	18

On note qu'au Tchad, la Banque Islamique de Développement (BIsD) et la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) arrivent en 5^{ème} et 7^{ème} position. D'après la base de données nationales, ils ont versé sur la période 2012-2016 respectivement 110 millions et 69 millions de dollars (à titre de comparaison, la France, en 6^{ème} position, a versé 79 millions de dollars). Moins de la moitié des versements de la BIsD sont comptabilisés par le CAD tandis que ceux de la BDEAC ne sont pas du tout pris en compte par le CAD.

Au Niger, la Banque ouest africaine de développement (BOAD), la Chine et la BIsD arrivent respectivement en 4^{ème}, 5^{ème} et 8^{ème} position du classement des principaux donateurs, réalisé à partir des données locales. D'après ces données, ils ont versé sur la période 2012-2016 respectivement 303 millions, 272 millions et 63 millions de dollars. Alors que la BIsD a versé 18 millions de dollars de plus que le montant recensé par le CAD, l'aide versée par la Chine et la BOAD n'a pas du tout été prise en compte dans les données du CAD.

Enfin, d'après les données produites par la Mauritanie, la plupart des principaux donateurs sont des donateurs non traditionnels. Les deux premiers sont le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) et la Chine, qui ont versé respectivement 505 millions de dollars (soit 130 millions de dollars de plus que ce que le CAD a comptabilisé sur la période) et 129 millions de dollars (l'aide de la Chine n'est pas suivie par le CAD). Le Fonds saoudien de développement (FSD), le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe (FKDEA) et la BIsD ont apporté chacun entre 50 et 68 millions de dollars.

Le CAD recense des montants équivalents pour ces donateurs à l'exception du FSD pour lequel il ne comptabilise que 3 millions de dollars en versement.

À titre de comparaison la Côte d'Ivoire reçoit des versements très importants de la Chine qui en est le principal bailleur.

Ainsi, les données du CAD ne couvrent pas l'aide apportée par la BOAD et la BDEAC puisque ses États membres n'adhèrent pas au CAD. Il en est de même pour l'aide de la Chine. Par contre, elles comptabilisent une partie de l'aide du FSD, du FADES et de la BIsD.

Conclusion

Nous avons vu que le Burkina Faso et le Mali ont enregistré plus de versements d'aide transférable que le CAD sur la période 2012-2016. Toutefois, la part des versements de la plupart des principaux donateurs selon le CAD qui est localement comptabilisée est inférieure à 100%. Nous pouvons donc en conclure que ces deux pays comptabilisent des versements de donateurs non suivis par le CAD, même si aucun des donateurs non traditionnels n'apparaît dans le classement national des dix principaux donateurs.

Par ailleurs, nous avons vu que le Niger et le Tchad, qui recensent le moins de versements comparativement au CAD, recensent en fait beaucoup mieux l'aide des autres principaux donateurs, souvent non traditionnels. Ceci reflète le rôle croissant de ces donateurs au Sahel, au moins du point de vue de la perception qu'en ont les autorités nationales.

Enfin, en Mauritanie, ce sont les donateurs non traditionnels qui sont les premiers partenaires du pays (y compris dans le classement du CAD). La Mauritanie parvient d'ailleurs mieux que le CAD à suivre leurs flux. En revanche, le système national de suivi de l'aide semble avoir beaucoup plus de difficultés à suivre l'aide des donateurs traditionnels, notamment l'aide européenne.

3- Comparaison des flux selon l'instrument financier sur la période 2012-2016

Dans cette section, nous allons comparer les données du CAD et les données produites localement en fonction de l'instrument financier et en fonction des principaux donateurs.

Aide par instruments financiers pour chaque pays du G5 Sahel et la Côte d'Ivoire

Dans le tableau 4 ci-dessous, on note que, globalement, les pays du Sahel recensent localement des dons correspondant à 86% de ceux enregistrés par le CAD et des prêts correspondant à 125% de ceux enregistrés par le CAD. On peut en conclure que les systèmes sahéliens de suivi de l'aide sont sans doute plus efficaces pour suivre les prêts et qu'ils éprouvent quelques difficultés à suivre les versements sous forme de dons. Ceci se comprend aisément compte tenu de l'obligation contractuelle de rembourser les prêts. De surcroît, une part non négligeable des dons ne passe pas par le budget de l'État et les responsables du suivi de l'aide sont moins donc bien informés de leur versement. Par exemple, l'aide mise en œuvre par des ONG ou les dons réalisés en situation de crise alimentaire ou de crise humanitaire sont souvent versés sans que les autorités nationales en soient informées. C'est d'ailleurs souvent le cas de l'aide américaine et ceci pourrait

expliquer en partie la faible part des versements du CAD sous forme de dons recensés par le Niger (64%), le Tchad (46%) et la Mauritanie (43%). Une autre explication possible est que les bailleurs non recensés par le CAD accordent leur aide plus sous forme de prêts que de dons. Il semble que la Côte d'Ivoire ne suive pas mieux les flux financiers que les pays du Sahel, mais le suivi des dons paraît meilleur que celui des prêts.

Dans tous les pays à l'exception du Tchad, plus de prêts sont comptabilisés localement sur la période 2012-2016 que par le CAD. Au Tchad, les prêts ne sont que légèrement mieux suivis localement que les dons. Quel que soit l'instrument financier, le système national tchadien ne dispose donc d'informations partielles.

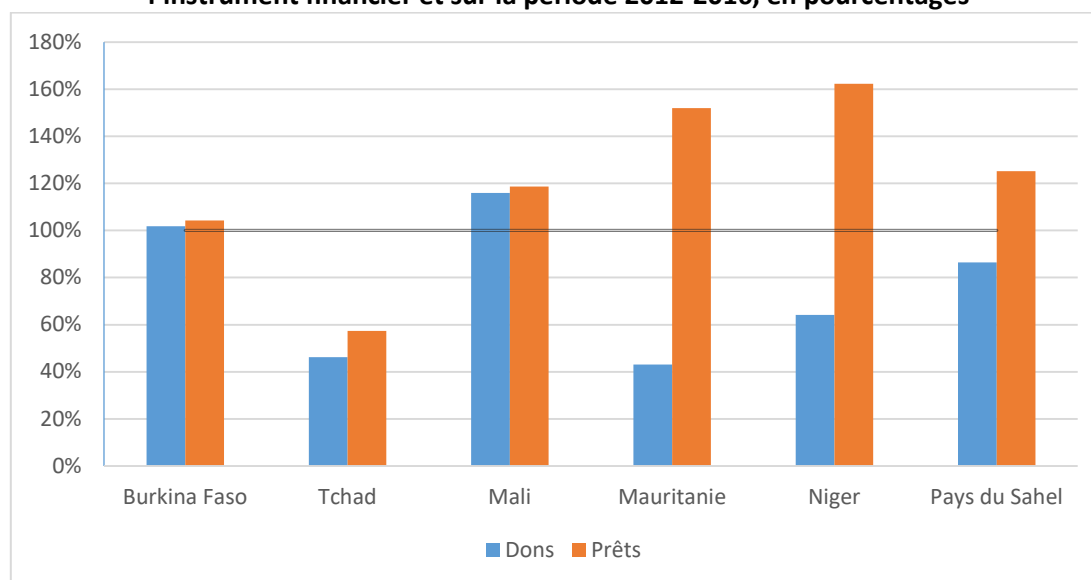
La Mauritanie et le Niger recensent un montant de dons qui correspond respectivement à 43% et 64% du montant recensé par le CAD, contrairement aux prêts qui sont recensés à hauteur de 152% et 162% des données CAD.

Enfin, dans les deux pays qui recensent plus de versements en aide transférable que le CAD (Burkina Faso et Mali), on note que c'est indifféremment le cas pour les dons et pour les prêts.

Tableau 4 : Ratio des versements recensés localement rapportés aux montants du CAD selon l'instrument financier sur la période 2012-2016

En pourcentages	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire
Dons	102	46	116	43	64	86	77
Prêts	104	57	119	152	162	125	64

Graphique 3 : Ratio des versements recensés localement rapportés aux données du CAD selon l'instrument financier et sur la période 2012-2016, en pourcentages



Instruments financiers utilisés par les six principaux donateurs d'après le CAD

Le tableau ci-dessous présente la répartition par instruments financiers des versements des six principaux donateurs du Sahel selon les données du CAD et selon les données nationales.

Tableau 5 : Répartition par instruments financiers des versements des six principaux donateurs du Sahel sur la période 2012-2016

En points de pourcentages		Burkina Faso		Tchad		Mali		Mauritanie		Niger		Côte d'Ivoire	
		Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD
UE	Dons	100	96	100	100	100	98	1	99	100	100	100	100
	Prêts	0	4	0	0	0	2	99	1	0	0	0	0
BM	Dons	51	51	100	32	23	16	25	12	47	23	0	62
	Prêts	49	49	0	68	77	84	75	88	53	77	100	38
États-Unis	Dons	100	100	100	100	100	100	nd	100	nd	100	75	100
	Prêts	0	0	0	0	0	0	nd	0	nd	0	25	0
France	Dons	74	72	83	100	80	70	98	58	47	71	100	70
	Prêts	26	28	18	0	20	30	2	42	53	29	0	30
Allemagne	Dons	100	nd	nd	nd	100	100	nd	nd	nd	100	nd	88
	Prêts	0	nd	nd	nd	0	0	nd	nd	nd	0	nd	12
BAD	Dons	45	53	94	81	38	nd	0	nd	44	nd	nd	0
	Prêts	56	47	6	20	62	nd	100	nd	56	nd	nd	100

Pour le Burkina Faso, on note que la répartition par instrument financier pour tous les donateurs ne diffère quasiment pas, quelle que soit la base utilisée. C'est le cas également pour le Mali même si la part des prêts y est légèrement inférieure au niveau local pour la Banque mondiale et la France.

Au Tchad, on remarque que le système national de suivi de l'aide ne comptabilise aucun prêt de la Banque mondiale alors que ce donneur déclare au CAD que 68% de ses versements sont des prêts. À l'inverse pour la France, le pays évalue à 18% les versements de la France sous forme de prêts alors que le CAD n'en comptabilise pas.

En Mauritanie, on note d'importants écarts entre les répartitions de l'Union européenne et de la France. En effet, le système national suit quasi exclusivement les prêts de l'UE et ne dispose pas d'information sur les dons qui représentent pourtant 99% des versements de l'UE selon le CAD. À l'inverse, il suit quasi exclusivement les dons de la France alors que 42% de ses versements à la Mauritanie sont des prêts selon le CAD.

En résumé, on note qu'à l'exception de la Mauritanie, la répartition par instruments financiers de l'aide européenne selon les données produites localement est très proche voire identique à celle du CAD. Il en est de même pour l'aide américaine, l'aide allemande et l'aide de la Banque Africaine de Développement. En revanche, pour l'aide de la Banque mondiale on note un écart important au Tchad où aucun prêt n'est suivi localement (et en Côte d'Ivoire où des dons apparaissent dans la comptabilité nationale). Et pour l'aide française, le Tchad évalue à 18% la part de prêts alors que le CAD ne comptabilise que des dons (la situation est inverse en Côte d'Ivoire pour laquelle le CAD comptabilise des prêts).

Instruments financiers utilisés par les principaux autres donateurs des pays du Sahel

Le tableau 6 présente la part respective des dons et des prêts versés par les autres donateurs. On note qu'à l'exception de la BDEAC qui n'accorde que des dons au Tchad, tous les autres donateurs font majoritairement des prêts aux pays du Sahel, voire exclusivement pour la Chine en Mauritanie. On note qu'un tiers de l'aide chinoise au Niger et près d'un quart de l'aide versée par le Fonds Saoudien (FSD) à la Mauritanie sont versés sous forme de dons.

Tableau 6 : Répartition par instruments financiers des versements des autres donateurs du Sahel (données produites localement)

En pourcentages		Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Côte d'Ivoire
FADES	Dons				1		
	Prêts				99		
Chine	Dons				-	32	96
	Prêts				100	68	4
BOAD	Dons					12	0
	Prêts					88	100
BIsD	Dons		3		1	6	100
	Prêts		97		99	94	0
BDEAC	Dons		100				
	Prêts		-				
FSD	Dons				23		
	Prêts				77		
FKDEA	Dons				1		
	Prêts				99		

Conclusion

Dans cette section nous avons vu que le Tchad avait de grandes difficultés à suivre à la fois les dons, notamment ceux de la France mais également les prêts, notamment de la Banque mondiale et de la BAD. Quant à la Mauritanie, le système national ne suit quasiment pas les dons de l'Union Européenne alors qu'ils constituent la quasi-totalité de ses versements selon le CAD. Par contre, tous les principaux autres donateurs de la Mauritanie interviennent principalement sous forme de prêts. Au Niger, les données nationales sous-estiment largement les dons, notamment ceux de la France mais elles recensent une part beaucoup plus élevée de prêts que le CAD, notamment de la Chine, de la BOAD et de la BIsD. Enfin, au Burkina Faso et au Mali, la part des prêts et des dons est proche selon les deux sources de données, soulignant encore une fois les forces de leurs systèmes de suivi de l'aide.

4- Comparaison des flux selon le type d'aide sur la période 2012-2016

Le présent chapitre présente les écarts entre les données produites localement et les données du CAD en fonction des types d'aide et des principaux donneurs.

Types d'aide pour chaque pays sahélien et la Côte d'Ivoire

Globalement, les pays du Sahel suivent plus de versements sous forme d'aide projet que le CAD (5% de plus, notamment au Burkina Faso et au Mali d'après le tableau 7). Il en est de même pour les aides budgétaires globales (ABG) au Niger et au Burkina Faso. Par contre, seul 15% des aides budgétaires sectorielles (ABS) sont suivies localement, ce qui révèle peut-être une certaine confusion localement dans la distinction entre le soutien général et le soutien sectoriel des aides budgétaires. La Côte d'Ivoire semble un peu plus performante dans le suivi des aides sectorielles. Moins de la moitié des versements sous forme d'expertises et autres formes d'assistance technique (44%) comptabilisés par le CAD sont suivis localement, mais cette moyenne est due à la bonne performance du seul Burkina Faso. La Côte d'Ivoire suit aussi très mal ce type d'aide. Ceci pose la question de sa transparence et de son appropriation.

Les pays du Sahel ne suivent aucun des flux liés aux contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés. Ceci se comprend aisément puisque les pays receveurs ne considèrent pas l'origine bilatérale de ces financements groupés. Par contre, ces flux apparaissent localement sous forme d'aide budgétaire, d'aide projet ou d'assistance technique. Par exemple, si un bilatéral verse une partie de son aide à l'initiative Éducation pour tous, cette aide sera comptabilisée par le CAD comme une contribution aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés versée par ce donneur bilatéral. L'initiative internationale va ensuite mettre en œuvre cette aide par le financement d'un projet au Burkina Faso par exemple. Le système burkinabé de suivi de l'aide va alors comptabiliser le versement au nom de l'initiative Éducation pour tous dans la catégorie des interventions de type projet. L'écart s'explique donc par le fait que l'on se place du point de vue du receveur (données nationales) et non pas du point de vue du donneur (données du CAD).

Tableau 7 : Ratio des versements recensés localement par types d'aide rapportés aux versements recensés par le CAD sur la période 2012-2016

En pourcentages	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Pays du Sahel	Côte d'Ivoire
Aides budgétaires	103	4	117	0	132	101	101
<i>Soutien général</i>	168	0	nd	0	237	111	125
<i>Soutien sectoriel</i>	32	12	nd	0	0	15	50
Contributions aux budgets réguliers des organisations, programmes et financements groupés	0	0	0	0	0	0	0
Interventions de type projet	104	70	144	78	89	105	149
Experts et autres formes d'assistance technique	85	29	3	0	0	44	5

Types d'aide utilisés par les principaux donateurs d'après le classement du CAD

Au Burkina Faso, la répartition par types d'aide des versements des principaux donateurs (tableau 8) est sensiblement identique dans les données nationales à celle du CAD. On note tout de même un écart important pour les aides budgétaires de la Banque mondiale puisque le système national recense 47% de ses versements sous forme d'aide budgétaire globale alors que la Banque mondiale déclare au CAD uniquement des versements sous forme d'aide budgétaire sectorielle. Pour la Banque Africaine de Développement, on note également un écart dans la répartition des aides budgétaires (majoritairement sous forme de soutien sectoriel d'après les données nationales, contrairement aux données du CAD). Enfin, on remarque que le système national ne suit que 2% de l'assistance technique apportée par la France alors que ce type d'aide représente un quart de ses versements sur la période 2012-2016.

Au Tchad, on remarque que l'aide budgétaire de la Banque mondiale et de la BAD n'est pas du tout suivie localement alors qu'elle représente plus de la moitié des versements de la Banque mondiale et 39% des versements de la BAD sur la période. L'assistance technique apportée par la France (22% de ses versements selon le CAD) et par l'UE (2% de ses versements) n'est pas recensée localement.

Au Mali, l'assistance technique de l'UE et de la France est également sous-estimée localement. Le système national considère toutes ses aides budgétaires comme de l'ABG alors qu'une partie est versée sous forme de soutien sectoriel.

En Mauritanie, le système national ne suit que l'aide projet alors que l'Union européenne et la Banque mondiale apportent également des aides budgétaires d'une part, et la France apporte aussi de l'assistance technique d'autre part.

Enfin au Niger, une partie seulement de l'aide projet de l'Union européenne et de la Banque mondiale est suivie localement.

Tableau 8 : Répartition par types d'aide des versements des principaux donneurs sur la période 2012-2016 selon les données nationales et les données du CAD

En pourcentages		Burkina Faso		Tchad		Mali		Mauritanie		Niger		Côte d'Ivoire	
		Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD
UE	Aide budgétaire	57	51	7	7	50	42	-	17	74	39	25	23
	<i>Soutien général</i>	46	40	-	7	50	38	-	17	74	25		
	<i>Soutien sectoriel</i>	11	11	7	-	-	5	-	-	-	14	25	
	Contribution aux financements groupés	-	2	-	-	-	2	-	2	-	1		1
	Aide projet	39	46	93	91	49	50	100	79	26	54	75	73
	Assistance technique	4	1	0	2	1	5	-	2	-	6		3
BM	Aide budgétaire	51	43	-	54	30	23	-	17	54	38	26	62
	<i>Soutien général</i>	47	-	-	-	30	-	-	-	54	-	26	
	<i>Soutien sectoriel</i>	5	43	-	54	-	23	-	17	-	38		
	Contribution aux financements groupés	-	-		-		-	-	-	-	-	-	-
	Aide projet	49	57	100	46	70	77	100	83	46	62	74	38
	Assistance technique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
États-Unis	Aide budgétaire	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	25	0
	<i>Soutien général</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		
	<i>Soutien sectoriel</i>	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	25	
	Contribution aux financements groupés	-	5	-	78	-	29	-	45	-	62		9
	Aide projet	100	92	99	22	96	70	-	55	-	38	75	90
	Assistance technique	-	3	-	-	4	1	-	-	-	-		1
France	Aide budgétaire	10	11	1	4	38	25	-	5	53	41	19	30
	<i>Soutien général</i>	10	11	1	4	38	25	-	5	53	34		
	<i>Soutien sectoriel</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7	19	
	Contribution aux financements groupés	-	1	-	-	-	1	-	1	-	-		0
	Aide projet	88	63	99	73	60	56	100	76	47	45	81	66
	Assistance technique	2	25	-	22	1	18	-	18	-	13		4

Allemagne	Aide budgétaire	14	11	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
	<i>Soutien général</i>	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	<i>Soutien sectoriel</i>	7	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Contribution aux financements groupés	-	11	-	-	-	9	-	-	-	1	-	1
	Aide projet	79	77	-	-	99	89	-	-	-	99	-	91
BAD	Assistance technique	7	1	-	-	1	1	-	-	-	-	-	8
	Aide budgétaire	38	37	-	39	42	-	-	-	51	-	4	16
	<i>Soutien général</i>	15	26	-	39	42	-	-	-	51	-	1	
	<i>Soutien sectoriel</i>	24	11	-	-	-	-	-	-	-	-	3	
	Contribution aux financements groupés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	0
	Aide projet	62	63	100	61	58	-	99	-	49	-	96	84
	Assistance technique	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	0

Types d'aide utilisés par les autres donateurs

L'intégralité des principaux autres donateurs intervenant dans les pays du Sahel versent leur aide sous forme d'aide projet.

Conclusion

Ainsi nous avons vu que la faiblesse du système tchadien de suivi de l'aide soulignée dans les précédentes sections s'explique par le fait qu'il ne couvre presque pas les aides budgétaires (alors qu'elles représentent plus de 14% des versements au Tchad selon le CAD), notamment celles de la Banque mondiale et de la BAD. Par ailleurs seuls 70% des versements d'aide projet sont suivis localement.

En Mauritanie, le système national de suivi de l'aide suit uniquement les aides projets et à hauteur seulement de 78% des versements recensés par le CAD.

Le Niger sous-évalue l'aide projet, notamment celle de l'Union européenne et de la Banque mondiale.

En revanche, le Burkina Faso et le Mali qui recensent globalement plus de versements sur la période comptabilisent plus de versement en aide budgétaire et en aide projet que le CAD.

De manière générale, on note un problème récurrent dans les pays du Sahel pour la distinction des aides budgétaires entre soutien général et soutien sectoriel d'une part et une grande difficulté à suivre les versements sous forme d'assistance technique.

5- Comparaison des flux d'aide selon les secteurs sur la période 2012-2016

Aide par secteurs pour chaque pays du G5 et la Côte d'Ivoire

Le tableau 9 ci-dessous présente le ratio des versements par secteurs pris en compte dans les bases de données nationales rapportés à ceux du CAD.

Alors que le Burkina Faso suit globalement plus de versements que le CAD, on note qu'il en recense moins pour les infrastructures et services sociaux (notamment pour la gouvernance), pour les infrastructures et services économiques, pour la production, pour l'aide alimentaire et pour l'aide humanitaire. En revanche, il en recense 52% de plus que le CAD pour l'éducation, 5% de plus pour l'agriculture et l'élevage et 19% de plus pour les destinations plurisectorielles.

À l'inverse, le Tchad qui recense moins de versements que le CAD sur la période 2012-2016 comptabilise 27% de versements en plus pour les infrastructures et services économiques et 69% en plus pour la production. Concernant les infrastructures et services sociaux, le système national recense seulement 67% des versements déclarés au CAD et même 37% pour la gouvernance et 51% pour la santé. Par contre, il recense 23% de versements en faveur de l'éducation de plus que le CAD. Par ailleurs, le système national tient compte de seulement 16% des aides humanitaires et 24% des aides alimentaires qui ont été versées selon le CAD. Ceci est d'autant plus inquiétant que les aides humanitaires représentent 40,5% des versements d'aide transférable recensés par le CAD sur la période 2012-2016.

Pour tous les secteurs, le système malien de suivi de l'aide suit plus de versement que le CAD à l'exception de la production (89%) et de l'aide humanitaire (68%). Les versements recensés localement en faveur de la gouvernance représentent la moitié de ceux recensés par le CAD. En revanche, il recense trois fois plus d'aide alimentaire sur la période 2012-2016 que le CAD.

En Mauritanie et au Niger, les systèmes nationaux éprouvent des difficultés à suivre l'aide principalement dans les infrastructures et services sociaux et dans les destinations plurisectorielles. En effet, les flux destinés à l'éducation et à la santé au Niger représentent selon les données nationales la moitié des flux recensés par le CAD. En Mauritanie, seuls 13% des versements en faveur de la santé sont suivis localement. En revanche, dans ces deux pays, plus de versements sont recensés en faveur de la gouvernance comparativement au CAD. Enfin, les aides alimentaire et humanitaire ne sont pas prises en compte dans leurs bases de données nationales alors qu'elles représentent 20,3% des versements à la Mauritanie et 33% de l'aide au Niger selon le CAD.

On remarque que dans les pays où les versements sous forme de dons recensés localement sont nettement inférieurs à ceux recensés par le CAD (tels que le Niger, le Tchad ou la Mauritanie), les infrastructures et services sociaux, les destinations plurisectorielles et les aides alimentaire et humanitaire sont moins bien suivis localement. En revanche, les secteurs plutôt financés par des prêts (infrastructures et services économiques et production) sont mieux suivis localement tout comme le sont les prêts (cf. tableau 4).

Tableau 9 : Ratio des versements recensés localement par secteurs rapportés à ceux du CAD sur la période 2012-2016

En pourcentages	Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger	Côte d'Ivoire
Infrastructures et services sociaux	90	67	116	84	80	120
Éducation	152	123	125	70	53	163
Santé	88	51	150	13	52	277
Gouvernance et société civile	53	37	52	182	123	0
Infrastructures et services économiques	80	127	145	198	160	535
Production	89	169	89	110	100	137
Agriculture et élevage	105	57	98	147	110	211
Destination plurisectorielle	119	26	409	81	8	192
Aide alimentaire	57	24	299	0	0	179
Aide humanitaire	85	16	68	0	0	11

Ainsi, nous avons vu qu'à l'exception du Mali, l'aide en faveur de la santé est très mal suivie localement. C'est aussi le cas de l'éducation pour la Mauritanie et le Niger et de l'agriculture au Tchad. Les aides alimentaires et humanitaires sont également mal suivies localement voire pas du tout comme au Niger ou en Mauritanie. L'image donnée dans ce tableau par la Côte d'Ivoire est à l'opposé (sauf pour l'aide humanitaire).

Secteurs ciblés par les principaux donneurs.

Le tableau ci-dessous présente la répartition sectorielle des versements des principaux donneurs selon les données du CAD et selon les données nationales. Même si le poids d'un secteur donné dépend de celui des autres secteurs, la comparaison des données reste source d'enseignements.

Au Burkina Faso, la part de l'aide humanitaire de l'UE est sous-estimée ce qui *de facto* accroît la part du soutien aux infrastructures économiques et sociales (notamment de la santé). En revanche, la part de l'aide de la Banque mondiale vers les infrastructures sociales est plus faible que selon les données du CAD, notamment à cause de la gouvernance qui représente 20% des versements selon le CAD contre seulement 2% selon les données produites localement⁷. Concernant l'aide américaine, le système national sous-estime la part des versements en faveur des infrastructures économiques, de l'aide alimentaire et de l'aide humanitaire en faveur notamment de l'aide à la santé et à l'agriculture. La répartition sectorielle de l'aide française et de l'aide de la BAD est sensiblement la même à l'exception des destinations plurisectorielles dont le poids est sous-estimé au profit des infrastructures et services économiques.

Au Tchad, l'aide de l'UE selon les données produites localement est concentrée sur la production (65% des versements) alors que ce secteur ne représente que 2% de ses versements selon le CAD. Ainsi, le Tchad a peu de visibilité sur l'aide européenne en faveur

⁷ Cf. Annexe 1 : Répartition par secteurs et sous-secteurs des versements des principaux donneurs traditionnels sur la période 2012-2016 selon les données nationales et les données du CAD

notamment des secteurs sociaux et de l'aide humanitaire qui représente pourtant 37% de ses versements selon le CAD. De même, les données locales recensent une part importante de l'aide de la Banque mondiale en faveur des infrastructures économiques (61% des versements selon les données locales) alors que l'essentiel de ses versements est à destination des infrastructures et services sociaux d'après les données du CAD (61%). Alors que 96% de l'aide américaine au Tchad est de l'aide humanitaire selon le CAD, le système national de suivi de l'aide ne la recense quasiment pas. Concernant l'aide de la BAD, le système national accorde une part beaucoup plus faible pour les infrastructures et services économique et la production comparativement au CAD. Il ne recense aucun versement vers les destinations plurisectorielles qui représentent pourtant 22% de l'aide de la BAD selon le CAD.

Au Mali, la répartition sectorielle de l'aide européenne est proche selon les deux sources de données à l'exception des versements en faveur des destinations plurisectorielles (40% des versements selon les données locales contre 1% selon le CAD). Cet écart vient peut-être d'une difficulté au niveau local à classer par secteur les flux d'aide. On note que la part de l'aide humanitaire de l'Union européenne est inférieure localement à celle du CAD. Concernant l'aide de la Banque mondiale, la part destinée aux infrastructures et services sociaux est sous-estimée localement, à l'exception de l'aide en faveur de l'éducation. D'après les données locales, la part de l'aide française accordée aux destinations plurisectorielles est beaucoup plus importante que ce que la France déclare au CAD, signe encore une fois d'une éventuelle difficulté à classer l'aide par secteur.

En Mauritanie, l'aide européenne suivie localement se concentre principalement dans les infrastructures et services économiques et la production. Par contre, la part de l'aide en faveur des infrastructures et services sociaux est beaucoup plus faible que ce que l'UE déclare au CAD, et l'aide humanitaire européenne qui représente 29% des versements à la Mauritanie selon le CAD n'est pas suivie localement. Concernant la Banque mondiale, 90% de ses versements sont destinés à la production selon les données nationales alors que le CAD estime à 19% le soutien dédiés à ce secteur. L'aide en faveur des infrastructures et services sociaux et économiques n'est pas suivie localement. À l'inverse pour l'aide française, le système national recense principalement les versements en faveur des infrastructures et services sociaux alors qu'ils ne représentent que le tiers des versements. Aucun flux en faveur des infrastructures économiques n'est suivi localement alors qu'ils représentent près de la moitié de l'aide française selon le CAD.

Au Niger, les aides alimentaire et humanitaire de l'UE et de la France ne sont pas suivies alors qu'elles représentent respectivement 36% et 11% de leurs versements. Il en est de même pour les versements de la Banque mondiale et de la France en faveur des infrastructures et services économiques (18% des versements de la Banque mondiale et 17% pour la France selon le CAD).

De manière générale, on remarque que les aides humanitaire et alimentaire sont sous estimées localement comparativement aux données du CAD, notamment celles des États-Unis et de l'Union européenne. En Mauritanie et au Niger, la base de données sur l'aide ne couvre d'ailleurs aucun flux relatif à ces aides.

Tableau 10 : Répartition sectorielle des versements des principaux donneurs traditionnels sur la période 2012-2016 selon les données nationales et les données du CAD

En pourcentages		Burkina Faso		Tchad		Mali		Mauritanie		Niger		Côte d'Ivoire	
		Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD
UE	Infrastructures et services sociaux	53	39	14	32	33	38	13	28	47	35	18	45
	Éducation	-	0	1	0	1	1	11	0	-	3	7	4
	Santé	13	8	4	6	11	5		2	7	5	4	2
	Gouvernance et Société Civile	8	8	1	7	5	13	2	13	25	8	0	27
	Infrastructures et services économiques	33	23	10	16	14	17	52	26	35	18	23	19
	Production	0	2	65	2	5	7	35	2	8	7	44	21
	Agriculture et élevage	0	2	2	1	5	7		1	-	6		-
	Destination plurisectorielle	5	2	3	9	40	1	0	6	10	3	15	1
	Aide Alimentaire	8	8	-	4	2	6		9	-	11	-	0
	Aide humanitaire	1	26	9	37	6	32		29	-	26	-	14
BM	Infrastructures et services sociaux	34	46	38	61	21	32	-	41	57	51	0	42
	Éducation	6	2	37	3	6	2		14	12	3	0	4
	Santé	11	9	2	1	1	2		3	10	3	0	2
	Gouvernance et Société Civile	2	20	-	54	5	17		16	15	25	0	21
	Infrastructures et services économiques	19	18	61	17	44	32	1	29	-	18	40	26
	Production	37	29	0	15	21	25	90	19	43	17	60	28
	Agriculture et élevage	25	16	0	13	21	20	14	11	-	14		-
	Destination plurisectorielle	11	5	-	4	15	8	9	11	-	5	0	0
	Aide Alimentaire	-	2	-	-	-	-	-	-	-	6	-	0
	Aide humanitaire	-	-	-	3	-	3	-	-	-	3	-	0
États-Unis	Infrastructures et services sociaux	37	20	78	2	69	41		11		5	21	89
	Éducation	1	3	-	-	3	5		1		0	10	1
	Santé	24	11	72	0	23	17		3		1	4	5
	Gouvernance et Société Civile	4	4	-	0	2	2		4		3	0	9
	Infrastructures et services économiques	18	32	5	-	-	7		0		1	54	0
	Production	38	26	10	0	4	15		3		7	13	0
	Agriculture et élevage	37	25	10	-	4	14		2		7		-
	Destination plurisectorielle	3	5	1	0	4	3		1		2	12	1

	Aide Alimentaire	1	10	4	2	11	4		11		16	-	0
	Aide humanitaire	4	7	2	96	12	30		74		70	-	10
France	Infrastructures et services sociaux	61	58	66	66	40	67	89	34	75	60	42	82
	Éducation	31	13	5	14	7	11	36	16	5	13	5	12
	Santé	3	6	35	24	14	10	40	1	40	2	11	27
	Gouvernance et Société Civile	1	6	24	7	5	9	0	8	-	6	0	26
	Infrastructures et services économiques	19	11	14	1	11	4	0	49	-	17	32	2
	Production	10	9	15	12	7	12	4	1	10	6	15	3
	Agriculture et élevage	10	8	3	10	7	11	4	0	-	6	-	-
	Destination plurisectorielle	9	19	-	5	35	7	7	8	15	6	11	8
	Aide Alimentaire	-	3	5	9	2	7		7	-	9	-	2
	Aide humanitaire	0	0	0	7	5	3		1	-	2	-	3
Allemagne	Infrastructures et services sociaux	64				43	41				42	-	64
	Éducation	1				4	6				4	-	16
	Santé	7				4	1				2	-	1
	Gouvernance et Société Civile	18				11	17				22	-	4
	Infrastructures et services économiques	4				1	3				-	-	1
	Production	27				30	25				13	-	11
	Agriculture et élevage	27				30	25				13	-	-
	Destination plurisectorielle	4				15	7				3	-	15
	Aide Alimentaire	0				1	4				16	-	5
	Aide humanitaire	1				10	21				26	-	4
BAD	Infrastructures et services sociaux	28	31	73	26	14		1		25		69	27
	Éducation	2	3	1	0	1				25		13	0
	Santé	7	8	11	-	1				-		8	1
	Gouvernance et Société Civile	0	1	0	6	-				-		0	0
	Infrastructures et services économiques	61	58	23	43	11		-		30		12	0
	Production	10	9	4	10	33		7		45		18	7
	Agriculture et élevage	10	9	0	2	33		7		-		18	-
	Destination plurisectorielle	1	3	-	22	35		91		-		1	29
	Aide Alimentaire	-	-	-	-	7				-	-	-	0
	Aide humanitaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37

Secteurs ciblés par les autres donateurs, d'après les données nationales.

Au Tchad, plus de la moitié des versements de la BIsD sont destinés aux infrastructures et services économiques et plus précisément aux transports. Un tiers des versements est dédié à la gouvernance et à la société civile, le reste étant de l'aide alimentaire.⁸

En Mauritanie, un tiers des versements du FADES est destiné à la production et plus précisément aux industries manufacturières, un tiers aux infrastructures et services économiques (énergie et transports). 18% de ses versements sont destinés à la distribution de l'eau et à l'assainissement. L'intégralité de l'aide de la Chine est destinée aux infrastructures de transport tandis que 92% de l'aide de la BIsD est en faveur des infrastructures et services sociaux (75% pour la santé). Deux tiers des versements du Fonds Saoudien de Développement sont destinés à la production (essentiellement à l'agriculture), le reste étant équitablement réparti entre les infrastructures sociales (notamment l'eau et l'éducation) et économiques (énergie et transports). 93% de l'aide du Fonds Koweïtien de développement est destinée aux infrastructures et services sociaux (79% pour l'éducation, 14% pour l'eau et l'assainissement).

Au Niger, 60% des versements de la Chine sont en faveur des infrastructures et services économiques (principalement la communication et l'énergie), le reste étant destiné à la santé (25%) et à l'eau (15%). 88% de l'aide de la BOAD va également dans le secteur infrastructures et services économiques, notamment dans les transports et l'énergie. L'aide de la BIsD est essentiellement destinée aux énergies (40%), à l'éducation (25%) et aux transports (20%).

En Côte d'Ivoire l'essentiel de l'aide de la Chine et de la BOAD (83%) est de même destiné aux infrastructures et services économiques

Conclusion

Globalement, les pays receveurs parviennent à suivre plus de flux que le CAD dans les secteurs des infrastructures et services économiques (à l'exception du Burkina Faso) et de la production (à l'exception du Burkina Faso et du Mali). C'est d'ailleurs dans ces secteurs que les autres donateurs interviennent le plus, même si une partie de l'aide de certains d'entre eux est également destinée à la santé, l'eau ou l'éducation.

En revanche, à l'exception du Mali, les pays du Sahel ont plus de difficulté à suivre les flux en faveur des infrastructures et services sociaux, en aide alimentaire et en aide humanitaire. Ceci conforte l'hypothèse selon laquelle les dons sont moins bien suivis que les prêts.

⁸ Cf. Annexe 2 : Répartition par secteurs et sous-secteurs des versements des principaux autres donateurs

CHAPITRE 3- ANALYSE DES DEBOURSEMENTS DE L'AIDE PROJET

Le présent chapitre vise à analyser les données désagrégées d'un échantillon de projets sélectionnés par chacun des six pays (G5 plus Côte d'Ivoire). La finalité est de comprendre ce qui réduit l'efficacité de l'aide et de présenter les solutions proposées lors de l'atelier de Haut niveau organisé par la Chaire Sahel en mars 2018 à Ouagadougou sur l'analyse des flux financiers pour le développement des pays membres du G5 Sahel.

Après une présentation des échantillons, nous verrons que les projets sont souvent longs à démarrer, qu'ils sont fréquemment prolongés et que leurs taux de décaissement sont relativement bas.

1- Présentation des échantillons

Conformément à la méthode adoptée, les cinq pays du G5 Sahel ainsi que la Côte d'Ivoire ont chacun choisi un échantillon de projets diversifiés - entre 20 projets pour le Tchad et le Niger et 137 projets pour la Mauritanie- répondant globalement à une série de critères définis (Cf. Chapitre 1).

Instrument financier, zone d'intervention et secteur des projets

Les projets de l'échantillon ont été classés en fonction de leur couverture géographique. Ainsi, 5% des projets couvrent plusieurs pays (« multi pays ») et 39% des projets sont d'envergure nationale (« nat. »). Près de la moitié des projets (47%) sont mis en œuvre dans une ou plusieurs régions (« rég. ») et 9% sont mis en œuvre dans les zones fragiles⁹.

La majorité des projets sont des prêts (61%).

Un quart des projets sont dédiés à l'agriculture et l'élevage, un quart au transport et à l'énergie, 20% à l'eau et l'assainissement, 17% à la santé, 16% à l'éducation.

Les caractéristiques de ces projets ne représentent pas forcément l'ensemble des projets mis en œuvre au Sahel puisque les échantillons n'ont pas été choisis de façon aléatoire.

⁹ Les zones fragiles des pays du G5 Sahel n'ayant pas été clairement déterminées, le classement d'un projet en zone fragile a été laissé à l'appréciation des représentants d'État. Toutefois, il s'agit principalement des zones frontalières et des zones faiblement occupées par l'État. Ce sont d'ailleurs les zones ainsi identifiées qui constituent les zones prioritaires pour le G5 Sahel.

Tableau 11 : Échantillon de projets des différents pays selon les critères de sélection

Nombre de projets	Zone d'intervention				Instruments financiers			Secteurs					
	Multi pays	Nat.	Rég.	Zone fragile	Dons	Prêts	Total	Santé	Éduc.	Eau et assai.	Agric. et élevage	Transp. et énergie	Autre
Burkina Faso	2	7	9	6	11	13	24	3	4	5	8	4	0
Tchad	0	6	12	2	1	19	20	2	3	2	6	3	4
Mali	2	19	6	0	17	10	27	7	5	4	5	5	0
Mauritanie	5	32	82	13	70	67	137	6	11	21	9	43	47
Niger	2	8	8	2	8	12	20	2	1	5	3	5	4
Côte d'Ivoire	1	24	0	0	8	17	25	3	3	4	6	9	0

Coût moyen des projets selon la zone géographique

Le coût moyen des projets de chacun des échantillons varie considérablement selon la zone d'intervention du projet.

En moyenne dans les pays du Sahel, le coût moyen est positivement corrélé à la taille de la zone géographique d'intervention du projet puisque le coût moyen des projets nationaux est plus élevé que celui des projets régionaux (à l'exception du Niger et de la Mauritanie). Toutefois, pour les projets en zones fragiles, le coût moyen est quatre fois plus important que pour les projets d'envergure nationale. De manière générale, ce sont principalement des projets d'infrastructures pour désenclaver ces zones, d'accès à l'électricité et aux services de santé, qui sont donc plus coûteux. Mais l'importance du coût moyen des projets en zones fragiles vient principalement de la Mauritanie dont l'échantillon comporte 13 projets en zone fragile sur 134 projets et qui sont de grande ampleur. Toutefois, le coût moyen de 450 millions de dollars (lié notamment au coût très important du projet de construction de la route Atar-Tidjikja financé par l'État, le FSD, le FDKEA, le FADES et la BlsD – 3,4 milliards de dollars) interpelle quant à la fiabilité de certaines données. En revanche au Tchad, les 2 projets de l'échantillon en zone fragile (sur 20 projets au total) sont de plus petite dimension.

On note que le coût moyen des projets est presque deux fois plus élevé en Côte d'Ivoire comparativement aux pays du G5.

Tableau 12 : Coût moyen des projets selon la zone géographique du projet¹⁰

En dollars courants	Sous régional (multi pays)	National	Régional	Zone fragile	Total
Pays du Sahel	37 359 398	39 861 113	33 415 355	129 927 666	44 974 102
Burkina Faso	33 200 000	46 280 739	23 615 000	35 168 735	34 566 715
Mali	59 130 921	64 543 194	57 551 464	-	62 588 567
Mauritanie	7 978 418	21 769 797	26 711 435	450 322 505	66 523 150
Niger	49 128 253	39 783 243	47 070 686	25 594 598	42 213 857
Tchad	-	26 928 593	12 128 192	8 624 827	16 217 976
Côte d'Ivoire	53 500 000	87 600 000	-	-	86 300 000

Part moyenne de la contrepartie de l'État dans le coût global du projet

Globalement, il semble que la participation de l'État croît avec le niveau de développement du pays. Au Sahel, cette contribution est relativement faible surtout au Niger (5,5%) et au Burkina Faso (8%). En revanche, l'État ivoirien contribue à hauteur de près de 70% du coût global de ses projets.

Au Burkina Faso, la contribution de l'État est supérieure pour les projets en zones fragiles comparativement à celle des projets de plus grande envergure.

Au Niger, les contributions du Gouvernement sont relativement faibles et concernent principalement les projets régionaux.

En Mauritanie, la part du financement apporté par l'État est plus importante pour les projets multi pays ou nationaux comparativement aux projets régionaux ou en zone fragile.

L'échantillon de projets du Tchad et du Mali ne comporte pas de projets cofinancés par l'État mais cela ne signifie pas que l'État ne contribue pas aux projets financés par les donateurs.

Tableau 13 : Part moyenne de la contrepartie de l'État dans le coût global du projet

En pourcentages	Sous régional (multi pays)	National	Régional	Zones fragiles	Total
Burkina Faso	5,7	4,0	10,0	13,8	8,0
Niger	5,1	3,8	7,4	2,6	5,5
Mauritanie	26,4	47,3	5,9	14,3	23,5
Côte d'Ivoire ¹¹	0,4	69,5			69,9

¹⁰ Pour rappel, les projets analysés dans le cadre de cette étude ont été choisis par les autorités locales, sur la base de critères définis avec eux. Ils ne sont donc pas forcément représentatifs de l'ensemble des projets au Sahel (et ne doivent donc pas être interprétés comme tel) mais présentent néanmoins un grand intérêt pour la compréhension des causes des retards de décaissement de l'aide projet que la chapitre 2 a pu mettre en lumière au niveau macroéconomique.

¹¹ On note ici une incohérence puisque la part moyenne de la contribution de l'État pour l'ensemble des projets est supérieure à celles calculées en fonction de la zone géographique.

2- Des projets parfois longs à démarrer

La durée moyenne de démarrage d'un projet est le temps écoulé entre la signature de l'accord et le premier décaissement. Généralement, elle est plus importante lorsque le donneur impose des conditions préalables au décaissement. Celles-ci peuvent être liées au recrutement du personnel en charge du projet, à l'ouverture d'un compte bancaire dédié au projet ou à la rédaction d'un manuel de procédures administratives et financières.

Tableau 14 : Durée moyenne de démarrage des projets selon l'instrument financier

En nombre de mois	Pays du Sahel	Burkina Faso	Mali	Mauritanie	Niger	Tchad	Côte d'Ivoire
Dons	7	7	12	6	Nd	5	6
Prêts	11	10	14	16	Nd	2	24

Au Sahel, la durée moyenne de démarrage des projets est plus élevée pour les prêts que pour les dons (7 mois pour les dons et 11 mois pour les prêts). Toutefois, on remarque qu'au Tchad pour les projets sous forme de prêts, le premier décaissement a lieu seulement 2 mois après la signature du projet contre 5 mois en moyenne pour les dons. En revanche, il faut en moyenne un an au Mali pour démarrer un projet financé par un don, et même 14 mois pour un prêt. Ceci illustre certaines lourdeurs administratives du côté des donneurs et/ou des pays receveurs.

Cette étape est primordiale pour la vie du projet et il appartient au gouvernement d'affirmer son leadership en veillant à ce que toutes les tâches essentielles soient réalisées rapidement pour permettre un démarrage effectif des activités du projet. À titre d'exemple, les participants à l'atelier de haut de niveau à Ouagadougou ont suggéré l'élaboration d'un manuel de procédures type, en accord avec les procédures des donneurs, pour ne pas avoir à le refaire pour chaque projet et ainsi raccourcir la durée de démarrage des projets.

3- Des projets dont la durée augmente lorsqu'ils sont cofinancés avec l'État

Dans le tableau 15 ci-dessous, les données sur la durée de vie des projets ne sont pas renseignées pour le Niger en raison de l'indisponibilité d'informations détaillées sur les projets.

La durée moyenne des projets est sensiblement identique au Sahel (environ 5 ans) et en Côte d'Ivoire à l'exception de la Mauritanie où les projets sont mis en œuvre sur de plus courtes périodes. On note qu'elle est légèrement supérieure pour les projets cofinancés avec l'État. Ceci s'explique probablement par la difficulté pour l'État de mobiliser sa contribution financière. Celle-ci n'est en effet pas toujours inscrite dans le budget de l'État, surtout lorsque les accords de financement des projets sont signés en cours d'année. De plus, la croissance des dépenses de sécurité liées au développement du terrorisme dans le Sahel a significativement impacté les finances publiques des pays du G5 au détriment des dépenses pour le développement. Les versements du donneur étant conditionnés au versement des contreparties nationales, les projets prennent alors souvent du retard dans leur mise en œuvre.

Tableau 15 : Durée moyenne des projets selon les sources de financement

En nombre de mois	Pays du Sahel	Burkina Faso	Mali	Mauritanie	Niger	Tchad	Côte d'Ivoire
Projets financés par un ou plusieurs bailleurs	58	70	65	40	nd	57	60
Projets financés par un ou plusieurs bailleurs et par l'État	63	79	-	48	nd	-	62

D'après le tableau 16, 13% des projets au Burkina Faso, 26% des projets au Mali et 39% des projets au Tchad financés intégralement sur ressources extérieures sont prolongés contre seulement 4% en Côte d'Ivoire. La prolongation des projets au Sahel est donc relativement courante sans être systématique.

En revanche plus de la moitié des projets cofinancés avec l'État sont prolongés au Burkina Faso (pour les autres pays, les données ne sont pas disponibles). Ce pourcentage atteint même 96% en Côte d'Ivoire. Même si la participation financière de l'État à ses projets de développement symbolise son engagement à mettre en œuvre ses projets, elle accroît significativement le risque de prolongation des projets et donc les difficultés à atteindre les objectifs visés par le projet.

Tableau 16 : Prolongation des projets selon les sources de financement

En pourcentages	Burkina Faso	Mali	Tchad	Côte d'Ivoire
Pourcentage de projets prolongés financés par un ou des bailleurs	13	26	39	4
Pourcentage de projets prolongés financés par un ou des bailleurs et par l'État	56	-	-	96

La prolongation d'un projet peut résulter de plusieurs facteurs tels que la faible capacité des entreprises locales à répondre aux appels d'offres obligeant l'État à recourir aux appels d'offres internationaux dont la procédure est plus longue. Pour lutter contre les lourdeurs liées à la passation des marchés publics, les participants à l'atelier de haut niveau ont recommandé la dématérialisation des procédures de gestion des marchés.

Il faut noter également qu'une des raisons à la prolongation des projets est la difficulté à justifier l'utilisation des ressources mises à disposition par un donneur. En effet, si une seule facture manque (même pour un montant dérisoire) ou si des dépenses inéligibles ont été réalisées sur une première tranche, cela engendre le non-versement des tranches ultérieures.

4- Des projets dont le niveau de décaissement est relativement faible

On mesure généralement les capacités d'absorption d'un pays à travers le taux de décaissement, un indicateur synthétique qui mesure l'aptitude des pays à consommer dans les délais requis les ressources mises à leur disposition. Les données sur le niveau de décaissement des projets ne sont pas renseignées pour le Niger en raison de l'indisponibilité d'informations détaillées sur les projets.

Selon l'instrument financier

Dans les pays du Sahel, le taux de décaissement moyen des projets à la date de clôture prévue est relativement bas. Ces taux augmentent légèrement à la date de clôture effective des projets (date au-delà de laquelle il ne peut plus y avoir de versement, le projet étant juridiquement clos), mais ils restent bien en deçà des 100%.

C'est au Tchad que les taux sont le plus élevés, à la fois pour les dons et pour les prêts. Ils sont particulièrement faibles en Mauritanie pour les prêts (12% décaissés au terme de la durée initialement prévue du projet). Au Burkina Faso, le taux de décaissement atteint 60% pour les dons et 49% pour les prêts pour les ressources extérieures, chiffres très proches de ceux du Mali.

Les taux de décaissement de la contrepartie de l'État sont plus élevés que ceux des bailleurs de fonds pour la Mauritanie, à la fois pour les dons et pour les prêts, mais ils restent très faibles pour les prêts. En effet, seulement 12% des engagements sous forme de prêts ont été décaissés à la date de clôture initialement prévue. Ce chiffre pourrait être lié à une surestimation du montant global de certains projets (notamment en zone fragile où le projet de construction de la route Atar-Tidjikja, dont le coût particulièrement élevé est financé sous forme de prêt). En revanche au Burkina Faso, le taux de décaissement de l'État pour les dons est nettement inférieur à celui des ressources extérieures (38% contre 60% pour les ressources extérieures). Il est donc plausible que le non-versement de la contrepartie de l'État ait freiné le déboursement de l'aide extérieure. Inversement, il est supérieur pour les prêts (68% contre 49% pour les ressources extérieures) ce qui signifie que le non-décaissement des financements extérieurs n'ait pas été lié aux contreparties nationales. La tendance est la même à la date de clôture effective du projet.

Tableau 17 : Taux de décaissement moyen selon l'instrument financier

En pourcentages	Date de clôture initialement prévue		Date de clôture effective	
	Dons	Prêts	Dons	Prêts
Burkina Faso				
Ressources extérieures	60	49	62	49
Ressources intérieures	38	68	42	71
Mali				
Ressources extérieures	64	46	75	85
Mauritanie				
Ressources extérieures	44	12	nd	nd
Ressources intérieures	64	14	nd	nd
Tchad				
Ressources extérieures	65	85	71	85

Ces faibles taux ne peuvent qu'étonner car ils signifient que la plupart des projets ne sont pas mis en œuvre dans les délais initialement prévus et qu'ils sont clôturés sans que l'enveloppe prévue ait été consommée. Est-ce lié à une surestimation du coût des projets lors de leur élaboration ou à la difficulté du donneur à mettre à disposition du pays receveur les ressources qu'il s'est pourtant engagé à fournir ou encore aux faibles capacités d'absorption des pays sahéliens ? Dans tous les cas, ceci est très inquiétant et pose réellement question quant à l'atteinte des objectifs visés par les projets de développement.

Selon le coût du projet

Le tableau ci-dessous présente les taux de décaissement à la date de clôture initiale et à la date de clôture effective selon le coût des projets.

On remarque que les taux de décaissement moyen pour les projets de moins d'un million de dollars sont supérieurs au Tchad et en Mauritanie comparativement aux projets plus importants. Par contre, c'est l'inverse au Mali où le taux de décaissement moyen augmente lorsque le coût du projet augmente. Il est donc difficile d'en conclure que le niveau de décaissement dépend de l'ampleur du projet.

Tableau 18 : Taux de décaissement moyen selon le coût des projets

En pourcentages	Date de clôture prévue		Date de clôture effective	
	< 1 million de dollars	> 1 million de dollars	< 1 million de dollars	> 1 million de dollars
Burkina Faso				
Ressources extérieures	-	53	-	56
Ressources intérieures	-	53	-	56
Mali				
Ressources extérieures	32	58	-	77
Mauritanie				
Ressources extérieures	61	13		
Ressources intérieures	57	17		
Tchad				
Ressources extérieures	83	41	83	70

Selon le secteur

Le tableau ci-dessous montre que le taux de décaissement moyen des projets de chacun des échantillons varie significativement selon les secteurs. Alors que trois quarts des ressources des projets d'infrastructures de transport et d'énergie sont décaissés au terme de la durée prévue du projet, ce taux n'atteint que 43% pour les projets d'éducation.

Au Burkina Faso, les taux de décaissement moyen des projets dans les secteurs des transports, de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement dépassent les 70% alors qu'il n'atteint que 38% pour l'agriculture.

Au Mali, c'est dans le secteur de l'éducation que les taux de décaissement sont les plus bas.

En Mauritanie, les taux de décaissement moyens sont particulièrement faibles dans la santé, l'eau et l'assainissement et l'éducation.

Au Tchad, on note un taux très élevé pour la santé (90%) mais beaucoup plus faible pour l'eau et l'assainissement.

Comparativement en Côte d'Ivoire, ces taux sont globalement plus élevés pour tous les secteurs à l'exception des transports et de l'énergie.

Tableau 19 : Taux de décaissement au terme de la durée prévue du projet selon les secteurs

En pourcentages	Santé	Éducation	Eau et assainissement	Agriculture et élevage	Infrastructures de transport et d'énergie
Moyenne Sahel	55	43	46	53	74
Burkina Faso	46	54	72	38	74
Mali	75	55	61	61	63
Mauritanie	9	21	14	47	73
Tchad	90	-	38	66	75
Côte d'Ivoire	76	83	80	75	69

L'analyse des données désagrégées a mis en exergue un niveau d'exécution financière des projets relativement bas à la date de clôture initiale surtout pour les prêts où à l'exception du Tchad, les taux de décaissement n'atteignent pas 50%. Les causes sont diverses et se présentent différemment selon les cycles de vie des projets.

Si les projets étudiés ici n'ont pas la prétention de revêtir un caractère représentatif de l'ensemble des projets au Sahel, ils permettent d'illustrer l'analyse macroéconomique (chapitre 2) sur la capacité des pays à suivre l'aide. Ce travail a en outre apporté une substance intéressante aux débats de l'atelier de haut niveau de mars 2019 (Chaire Sahel, 2019).

Sur la période allant de la préparation jusqu'à l'entrée en vigueur du projet, les participants à cet atelier ont souligné :

- la mauvaise qualité de la préparation des projets ;
- une insuffisante implication des structures gouvernementales liée à la faiblesse des capacités institutionnelles pour la formulation et le suivi des programmes de développement ;
- la conclusion de négociations sans l'existence d'étude de faisabilité technique où lorsqu'elles existent, manquant souvent de fiabilité ;
- des programmations des contreparties nationales mal évaluées qui ne tiennent pas compte des capacités réelles des pays rendant leur délivrance difficile au moment de l'exécution des projets ;
- la non prise en compte et/ou l'absence d'anticipation de prise en charge des questions de sauvegarde environnementales et sociales devant permettre les compensations (indemnisations et déplacement des populations lors de la mise en œuvre des projets, mesures de mitigation pour la sauvegarde de l'environnement).

Pendant l'exécution des projets, les contraintes sont principalement liées :

- aux problèmes de passation de marchés avec la lourdeur, la lenteur et la complexité des procédures nationales de passation des marchés qui favorisent souvent la corruption ;
- à la dualité entre procédures de l'État et celles des partenaires, ce qui engendre souvent des blocages surtout quand des divergences d'appréciation surviennent ;
- aux conditionnalités des bailleurs qui retardent la mise en œuvre des projets ;
- aux délais de délivrance par les PTF des avis de non objection ;

- à la faible capacité de certaines entreprises qui rallongent les délais d'exécution à travers de nombreux avenants de prolongation de délais et des résiliations de contrats ;
- à la forte mobilité des personnels de l'État qui ne permet pas bien souvent de capitaliser les expériences ;
- au faible suivi des ministères des projets placés sous leur tutelle, à la mauvaise coordination des départements et à leur faible implication dans les activités des projets.

Face à ces défis, de nombreuses propositions ont été faites lors de l'atelier à Ouagadougou pour améliorer la mise en œuvre des projets au Sahel parmi lesquelles :

- favoriser l'appropriation des projets dès le début de l'identification des projets en consultant l'ensemble de l'expertise nationale ;
- améliorer la qualité des projets par la mise en place d'un fond dédié au financements des études de faisabilité réalisées par des experts indépendants (ex : Fonds national d'études et de préparation des projets – FONEPP- mis en place au Burkina Faso).
- mieux prioriser les projets avant leur signature afin de ne pas être étranglé par les contreparties nationales.
- mettre en place une assurance contre les risques encourus lors de la mise en œuvre des projets en zone fragile.
- dématérialiser les procédures de passation de marchés.
- simplifier les procédures nationales et les harmoniser avec celles des donateurs.

CONCLUSION GENERALE

Ce document constitue la deuxième partie d'une analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel. Elle fait suite à un examen des flux d'aide au Sahel à partir des données du CAD publiée en décembre 2018 (Barret et al., 2018). Cette seconde partie a pour but de rendre compte des données d'aide fournies par les autorités locales compétentes, de les comparer aux données fournies par le CAD en vue de mieux comprendre l'origine des différences, et d'évaluer la capacité des pays à suivre l'aide qu'ils reçoivent. En complément, elle a également eu pour but d'approfondir l'analyse des causes des retards de décaissement de l'aide au Sahel, à partir de données de projets également collectées auprès des autorités locales.

Le **premier chapitre** a décrit la méthode de la collecte et de l'analyse des données produites localement. La collecte des données au niveau macro a été réalisée par les représentants d'États selon une méthodologie comparable à celle utilisée dans la première partie de l'étude. Ainsi, seules les données relatives à l'aide transférable sur la période 2012-2016 ont été prises en compte. Elles ont été analysées en fonction des instruments financiers, des types d'aide et des secteurs.

Par ailleurs la collecte des données désagrégées sur un échantillon de projets a permis d'affiner l'examen des difficultés à déboursier l'aide projet au Sahel.

Le **chapitre 2** a permis de mesurer la qualité des systèmes nationaux de suivi de l'aide et de comprendre l'origine des différences entre les données nationales et les données du CAD.

Même si tous les pays du G5 Sahel ont mis en place des dispositifs de suivi des financements extérieurs, ceux-ci présentent des insuffisances au regard de la qualité ou de la non existence de certaines données.

L'étude montre que le suivi de l'aide des principaux bailleurs du CAD est plutôt de qualité au Burkina Faso et au Mali, mais que les systèmes de suivi de la Mauritanie, du Niger et du Tchad sont lacunaires. Dans ces derniers, les versements sous forme de dons sont très faibles au regard des données publiées par le CAD. Leurs bases de données couvrent principalement l'aide projet (voire intégralement comme en Mauritanie) mais les versements relatifs à ce type d'aide sont sous-estimés comparativement aux données du CAD. L'assistance technique n'est pas suivie localement ou que très partiellement au Tchad. Malgré leur importance relative, les aides budgétaires ne sont presque pas suivies localement au Tchad et en Mauritanie. Au Burkina Faso et au Mali, on note cependant une difficulté dans la distinction entre soutien général et soutien sectoriel. S'agissant des secteurs, il semble que ceux financés par des prêts tels que la production et les infrastructures économiques, sont mieux suivis localement que par le CAD. En revanche, les secteurs sociaux, plus généralement financés sous forme de dons, semblent moins bien suivis localement que par le CAD pour tous les pays à l'exception du Mali. Enfin, les systèmes nationaux semblent rencontrer des difficultés pour suivre les aides alimentaires et les aides humanitaires. Ces aides ne sont même pas pris en compte dans les bases de données du Niger et de la Mauritanie et ne le sont que très partiellement au Tchad.

Si l'on désagrège par donneur, il semble que l'aide de certains bailleurs importants du CAD est parfois largement sous-estimée dans les données collectées localement. C'est le cas par exemple de l'aide de l'Union européenne au Tchad et en Mauritanie, de la Banque mondiale au Tchad, de la France en Mauritanie ou encore des États-Unis dans tous les pays du Sahel à l'exception du Burkina Faso.

À l'inverse, les données collectées localement donnent une image plus précise de l'aide provenant des donateurs non membres du CAD. En effet, le CAD ne couvre pas ou qu'en partie l'aide de nombreux autres donateurs tels que la Chine ou les pays du Golfe ainsi que celle de certaines banques régionales de développement (BOAD et BDEAC). Or certains de ces donateurs ont un rôle majeur et croissant dans le développement des pays du Sahel. La Mauritanie et dans une moindre mesure le Tchad et le Niger parviennent localement à suivre ces flux d'aide ; les données collectées par la Chaire Sahel s'avèrent être complémentaires de celles du CAD et particulièrement intéressantes pour mieux appréhender les flux d'aide au Sahel.

Ainsi, les écarts parfois importants entre les données locales et les données du CAD illustrent les difficultés de suivi des flux dans les pays du G5. Celles-ci sont manifestes lorsqu'on compare ces données par instruments financiers et plus encore par types d'aide et par secteurs de destination. La comparaison montre clairement la pertinence de l'action future de la Chaire Sahel en vue d'améliorer le suivi des flux d'aide dans l'ensemble des pays du G5, par la production d'un guide des meilleures pratiques et la réalisation d'une plateforme, commune aux pays, de recensement des flux d'aide.

Le **chapitre 3** a consisté en une analyse microéconomique des problèmes de décaissement de l'aide soulignés dans la première partie de cette étude publiée en 2018 et dont le focus était macroéconomique. À partir de données de projets collectées localement, le chapitre 3 a confirmé l'importance des problèmes de déboursement de l'aide projet, qui est pourtant le type d'aide privilégié par les donateurs. Il apparaît que les projets sont souvent longs à démarrer, et les phases de mises en œuvre régulièrement prolongées – notamment lorsqu'ils sont cofinancés avec l'État- mais surtout atteignent de très faibles niveaux de décaissement. Ceci interpelle sur la pertinence du choix d'intervenir au Sahel à travers des projets de développement. En effet, les problèmes de sécurité impactent significativement leur mise en œuvre et on regrette l'absence de dispositions pour ne pas perdre les crédits lorsque des projets sont non exécutés à terme, notamment dans les zones instables. Une vigilance accrue de la part des donateurs et des autorités sahéliennes sera incontournable pour garantir la mise en œuvre du Programme d'Investissements Prioritaires élaboré par le G5 et surtout l'atteinte des résultats visés. La Chaire Sahel a également un rôle important à jouer dans la promotion de la transparence en matière d'utilisation des ressources publiques fournies aux pays du G5 Sahel, de sorte à crédibiliser ces transferts, notamment auprès des contributeurs, mais aussi auprès des concitoyens. Les débats de l'atelier de haut niveau qu'elle a organisé à Ouagadougou en mars 2019 (Chaire Sahel, 2019) ont esquissé un ensemble de recommandations et de pistes de réflexions que la Chaire entend approfondir à travers ses activités à venir.

Références

Barret D., Kéré A. sous la direction de Guillaumont Jeanneney S. (2018), *Analyse de l'aide accordée aux pays du Sahel - Première partie : Analyse à partir des statistiques du Comité d'aide au développement de l'OCDE*, Ferdi Rapport 2018, 132 p.

Chaire Sahel (2019), *Analyse des flux financiers pour le développement des pays membres du G5 Sahel*, Rapport Chaire Sahel, 28 p.

ANNEXE 1 : Répartition sectorielle des versements selon les principaux donneurs du CAD

Tableau 1 : Répartition par secteurs et sous-secteurs des versements des principaux donneurs traditionnels sur la période 2012-2016 selon les données nationales et les données du CAD

En pourcentages		Burkina Faso		Tchad		Mali		Mauritanie		Niger	
		Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD	Nat.	CAD
UE	Infrastructures et services sociaux	53	39	14	32	33	38	13	28	47	35
	Éducation	-	0	1	0	1	1	11	0	-	3
	Santé	13	8	4	6	11	5		2	7	5
	Population et Santé Reproductive	-	-	2	-	-	1		3	-	1
	Distribution d'Eau et Assainissement	24	20	-	12	6	9		7	15	4
	Gouvernance et Société Civile, Général	8	8	1	7	5	13	2	13	25	8
	Conflits, Paix et Sécurité	1	1	7	7	8	8		2	-	11
	Divers	6	2	-	0	1	0		1	-	2
	Infrastructures et services économiques	33	23	10	16	14	17	52	26	35	18
	Transports et Entreposage	26	19	-	16	4	16	1	19	35	17
	Communications	-	-	-	-	-	0	33	1	-	-
	Énergie	5	4	10	0	1	1		6	-	1
	Banques et Services Financiers	-	-	-	0	8	-		1	-	-
	Entreprises et Autres Services	1	1	-	-	-	-	19	-	-	1
	Production	0	2	65	2	5	7	35	2	8	7
	Agriculture et élevage	0	2	2	1	5	7		1	-	6
	Sylviculture	-	-	-	0	-	1		0	8	-
	Pêche	-	-	10	-	-	-	2	-	-	-
	Industries Manufacturières	-	-	53	-	-	-	-	-	-	-
	Industries Extractives	-	-	-	-	-	-	33	-	-	2
	Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Politique Commerciale et Réglementations	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
	Tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Destination plurisectorielle	5	2	3	9	40	1	0	6	10	3
	Protection de l'Environnement Général	3	1	2	2	-	0		2	10	0
	Autres Multisecteurs	2	0	-	7	40	0	0	4	-	3
	Aide Alimentaire	8	8	-	4	2	6		9	-	11
	Aide humanitaire	1	26	9	37	6	32		29	-	26
BM	Infrastructures et services sociaux	34	46	38	61	21	32	-	41	57	51
	Éducation	6	2	37	3	6	2		14	12	3
	Santé	11	9	2	1	1	2		3	10	3

	Population et Santé Reproductive	-	6	-	3	1	1		0	-	3
	Distribution d'Eau et Assainissement	13	8	-	-	6	5		5	20	12
	Gouvernance et Société Civile, Général	2	20	-	54	5	17		16	15	25
	Conflits, Paix et Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Divers	1	2	-	1	2	5		3	-	5
	Infrastructures et services économiques	19	18	61	17	44	32	1	29	-	18
	Transports et Entreposage	8	10	61	6	11	4	0	8	-	4
	Communications	-	2	-	1	-	-		7	-	-
	Énergie	8	4	-	-	22	28		11	-	7
	Banques et Services Financiers	-	1	-	2	10	0		3	-	2
	Entreprises et Autres Services	3	0	-	8	-	-	1	-	-	5
	Production	37	29	0	15	21	25	90	19	43	17
	Agriculture et élevage	25	16	0	13	21	20	14	11	-	14
	Sylviculture	-	-	-	-	-	-	76	-	43	-
	Pêche	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-
	Industries Manufacturières	-	3	-	-	-	2		0	-	1
	Industries Extractives	3	2	-	-	-	2		5	-	1
	Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Politique Commerciale et Réglementations	9	8	-	2	-	1		1	-	1
	Tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Destination plurisectorielle	11	5	-	4	15	8	9	11	-	5
	Protection de l'Environnement Général	11	1	-	-	1	0		-	-	3
	Autres Multisecteurs	-	5	-	4	14	7	9	11	-	2
	Aide Alimentaire	-	2	-	-	-	-	-	-	-	6
	Aide humanitaire	-	-	-	3	-	3	-	-	-	3
États-Unis	Infrastructures et services sociaux	37	20	78	2	69	41		11		5
	Éducation	1	3	-	-	3	5		1		0
	Santé	24	11	72	0	23	17		3		1
	Population et Santé Reproductive	-	-	-	-	-	10	-	-	-	-
	Distribution d'Eau et Assainissement	7	-	-	-	-	2		1		0
	Gouvernance et Société Civile, Général	4	4	-	0	2	2		4		3
	Conflits, Paix et Sécurité	1	0	6	1	40	4		2		1
	Divers	1	2	-	-	-	1		0	-	-
	Infrastructures et services économiques	18	32	5	-	-	7		0		1
	Transports et Entreposage	18	32	-	-	-	7	-	-	-	-

	Communications	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Énergie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Banques et Services Financiers	-	-	5	-	-	-	-	-	-	-
	Entreprises et Autres Services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Production	38	26	10	0	4	15		3		7
	Agriculture et élevage	37	25	10	-	4	14		2		7
	Sylviculture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Industries Manufacturières	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-
	Industries Extractives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Politique Commerciale et Réglementations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Destination plurisectorielle	3	5	1	0	4	3		1		2
	Protection de l'Environnement Général	-	-	1	0	-	1		0		0
	Autres Multisecteurs	3	5	-	0	4	2		1		2
	Aide Alimentaire	1	10	4	2	11	4		11		16
	Aide humanitaire	4	7	2	96	12	30		74		70
France	Infrastructures et services sociaux	61	58	66	66	40	67	89	34	75	60
	Éducation	31	13	5	14	7	11	36	16	5	13
	Santé	3	6	35	24	14	10	40	1	40	2
	Population et Santé Reproductive	-	4	-	8	-	8		2	-	18
	Distribution d'Eau et Assainissement	16	27	-	7	11	20	13	2	30	16
	Gouvernance et Société Civile, Général	1	6	24	7	5	9	0	8	-	6
	Conflits, Paix et Sécurité	0	1	2	3	2	6		2	-	4
	Divers	11	2	-	3	-	3		2	-	2
	Infrastructures et services économiques	19	11	14	1	11	4	0	49	-	17
	Transports et Entreposage	8	-	-	-	-	-	-	0	-	2
	Communications	-	-	1	1	-	1		1	-	-
	Énergie	10	10	1	-	1	0	0	48	-	4
	Banques et Services Financiers	1	1	12	-	2	3		0	-	11
	Entreprises et Autres Services	-	-	-	-	7	-	-	-	-	-
	Production	10	9	15	12	7	12	4	1	10	6
	Agriculture et élevage	10	8	3	10	7	11	4	0	-	6
	Sylviculture	-	-	-	-	-	-	-	-	10	-
	Pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

	Industries Manufacturières	-	-	11	2	-	1		0	-	-
	Industries Extractives	-	-	1	-	-	-		-	-	-
	Construction	-	-	-	-	-	-		1	-	-
	Politique Commerciale et Réglementations	-	-	-	-	-	1		-	-	-
	Tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Destination plurisectorielle	9	19	-	5	35	7	7	8	15	6
	Protection de l'Environnement Général	1	1	-	1	-	1		4	15	1
	Autres Multisecteurs	9	18	-	5	35	6	7	4	-	5
	Aide Alimentaire	-	3	5	9	2	7		7	-	9
	Aide humanitaire	-	-	-	7	5	3		1	-	2
Allemagne	Infrastructures et services sociaux	64				43	41				42
	Éducation	1				4	6				4
	Santé	7				4	1				2
	Population et Santé Reproductive	3				-	3				11
	Distribution d'Eau et Assainissement	24				4	5				-
	Gouvernance et Société Civile, Général	18				11	17				22
	Conflits, Paix et Sécurité	-				19	9				3
	Divers	10					1				0
	Infrastructures et services économiques	4				1	3				-
	Transports et Entreposage	4	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Communications	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Énergie	-				1	1				-
	Banques et Services Financiers	-				-	2				-
	Entreprises et Autres Services	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Production	27				30	25				13
	Agriculture et élevage	25				30	25				13
	Sylviculture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Pêche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Industries Manufacturières	2	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Industries Extractives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Politique Commerciale et Réglementations	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Destination plurisectorielle	4				15	7				3
	Protection de l'Environnement Général	3				-	2				0
	Autres Multisecteurs	1				15	5				3

	Aide Alimentaire	0				1	4				16
	Aide humanitaire	1				10	21				26
BAD	Infrastructures et services sociaux	28	31	73	26	14		1		25	
	Éducation	2	3	1	0	1				25	
	Santé	7	8	11	-	1				-	
	Population et Santé Reproductive	-	-	4	-	-				-	
	Distribution d'Eau et Assainissement	19	19	57	20	12		1		-	
	Gouvernance et Société Civile, Général	0	1	0	6	-				-	
	Conflits, Paix et Sécurité	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Divers	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Infrastructures et services économiques	61	58	23	43	11		-		30	
	Transports et Entreposage	17	23	21	41	9				30	
	Communications	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Énergie	31	34	-	1	-	-	-	-	-	
	Banques et Services Financiers	-	-	2	-	1	-	-	-	-	
	Entreprises et Autres Services	14	-	-	1	-	-	-	-	-	-
	Production	10	9	4	10	33		7		45	
	Agriculture et élevage	10	9	0	2	33		7		-	
	Sylviculture	-	-	-	-	-	-	-	-	45	
	Pêche	-	-	-	8	-	-	-	-	-	
	Industries Manufacturières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Industries Extractives	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Construction	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Politique Commerciale et Réglementations	-	-	4	-	-	-	-	-	-	
	Tourisme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Destination plurisectorielle	1	3	-	22	35		91		-	
	Protection de l'Environnement Général	1	-	-	11	-				-	
	Autres Multisecteurs	--	- 3	--	- 11	- 35		- 91		--	
	Aide Alimentaire	-	-	-	-	7	-	-	-	-	
	Aide humanitaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	

ANNEXE 2 : Répartition sectorielle des versements selon les principaux autres donateurs

Tableau 2 : Répartition sectorielle des versements des principaux autres donateurs selon les données produites localement sur la période 2012-2016

En pourcentages		Burkina Faso	Tchad	Mali	Mauritanie	Niger
FADES	Infrastructures et services sociaux				18	
	Éducation					
	Santé					
	Population et Santé Reproductive					
	Distribution d'Eau et Assainissement				18	
	Gouvernance et Société Civile, Général					
	Conflits, Paix et Sécurité					
	Divers					
	Infrastructures et services économiques				32	
	Transports et Entreposage				5	
	Communications					
	Énergie				27	
	Banques et Services Financiers					
	Entreprises et Autres Services					
	Production				33	
	Agriculture et élevage					
	Sylviculture					
	Pêche				0	
	Industries Manufacturières				32	
	Industries Extractives					
	Construction					
	Politique Commerciale et Réglementations					
	Tourisme					
	Destination plurisectorielle				17	
	Protection de l'Environnement Général					
	Autres Multisecteurs				17	
	Aide Alimentaire					
	Aide humanitaire					
Chine	Infrastructures et services sociaux				0	40

	Éducation					-
	Santé					25
	Population et Santé Reproductive					-
	Distribution d'Eau et Assainissement					15
	Gouvernance et Société Civile, Général					-
	Conflits, Paix et Sécurité					
	Divers					-
	Infrastructures et services économiques				100	60
	Transports et Entreposage				100	-
	Communications					35
	Énergie					25
	Banques et Services Financiers					-
	Entreprises et Autres Services					-
	Production				0	-
	Agriculture et élevage					-
	Sylviculture					-
	Pêche					-
	Industries Manufacturières					-
	Industries Extractives					
	Construction					
	Politique Commerciale et Réglementations					
	Tourisme					
	Destination plurisectorielle				0	
	Protection de l'Environnement Général					
	Autres Multisecteurs					
	Aide Alimentaire					
	Aide humanitaire					
BOAD	Infrastructures et services sociaux					
	Éducation					
	Santé					
	Population et Santé Reproductive					
	Distribution d'Eau et Assainissement					
	Gouvernance et Société					

	Civile, Général				
	Conflits, Paix et Sécurité				-
	Divers				-
	Infrastructures et services économiques				88
	Transports et Entreposage				53
	Communications				-
	Énergie				35
	Banques et Services Financiers				
	Entreprises et Autres Services				
	Production				12
	Agriculture et élevage				-
	Sylviculture				12
	Pêche				-
	Industries Manufacturières				-
	Industries Extractives				-
	Construction				-
	Politique Commerciale et Réglementations				-
	Tourisme				-
	Destination plurisectorielle				-
	Protection de l'Environnement Général				-
	Autres Multisecteurs				-
	Aide Alimentaire				-
	Aide humanitaire				-
BIsD	Infrastructures et services sociaux		36	92	25
	Éducation		0	1	25
	Santé		0	75	-
	Population et Santé Reproductive		0		-
	Distribution d'Eau et Assainissement		0	16	-
	Gouvernance et Société Civile, Général		36	0	-
	Conflits, Paix et Sécurité		0		-
	Divers		0		-
	Infrastructures et services économiques		52,5	4	60
	Transports et Entreposage		52,5	1	20

	Communications		0		-
	Énergie		0	2	40
	Banques et Services Financiers		0		-
	Entreprises et Autres Services		0		-
	Production		0,0	0	15
	Agriculture et élevage		0		15
	Sylviculture		0		-
	Pêche		0		-
	Industries Manufacturières		0		-
	Industries Extractives		0		-
	Construction		0		-
	Politique Commerciale et Réglementations		0		-
	Tourisme		0		-
	Destination plurisectorielle		0	4	-
	Protection de l'Environnement Général		0		-
	Autres Multisecteurs		0	4	-
	Aide Alimentaire		11,2		-
	Aide humanitaire		0		-
FSD	Infrastructures et services sociaux			17	
	Éducation			5	
	Santé			2	
	Population et Santé Reproductive				
	Distribution d'Eau et Assainissement			10	
	Gouvernance et Société Civile, Général				
	Conflits, Paix et Sécurité				
	Divers				
	Infrastructures et services économiques			15	
	Transports et Entreposage			6	
	Communications				
	Énergie			9	
	Banques et Services Financiers				
	Entreprises et Autres Services				
	Production			62	

	Agriculture et élevage				55	
	Sylviculture					
	Pêche				1	
	Industries Manufacturières					
	Industries Extractives					
	Construction				6	
	Politique Commerciale et Réglementations					
	Tourisme					
	Destination plurisectorielle				5	
	Protection de l'Environnement Général					
	Autres Multisecteurs				5	
	Aide Alimentaire					
	Aide humanitaire					
FKDEA	Infrastructures et services sociaux				93	
	Éducation				79	
	Santé					
	Population et Santé Reproductive					
	Distribution d'Eau et Assainissement				14	
	Gouvernance et Société Civile, Général					
	Conflits, Paix et Sécurité					
	Divers					
	Infrastructures et services économiques				7	
	Transports et Entreposage				7	
	Communications					
	Énergie					
	Banques et Services Financiers					
	Entreprises et Autres Services					
	Production				0	
	Agriculture et élevage					
	Sylviculture					
	Pêche					
	Industries Manufacturières					
	Industries Extractives					
	Construction					

	Politique Commerciale et Réglementations					
	Tourisme					
	Destination plurisectorielle				0	
	Protection de l'Environnement Général					
	Autres Multisecteurs					
	Aide Alimentaire					
	Aide humanitaire					



Chaire Sahel
01 BP 3798
Ouagadougou 01
Burkina Faso
tél. : +226 54 75 44 88
mail : chaire-sahel@ferdi.fr